



**Pastoralisme,  
développement durable  
et changement climatique  
dans le Ferlo Actes de l'atelier**

Atelier tenu à Saint-Louis (Sénégal), les 24, 25 et 26 juin 2009



agronomes  
vétérinaires &  
SANS FRONTIÈRES

# **Pastoralisme, développement durable et changement climatique dans le Ferlo** Actes de l'atelier

Atelier tenu à Saint-Louis (Sénégal), les 24, 25 et 26 juin 2009



©AVSF - 2010

Rédaction : Hassan Kamil, Ludovic Larbodière.

Graphisme : Philippe Boyrivent - [philippe@boyrivent.com](mailto:philippe@boyrivent.com)





## ○ Editorial

**A**gronomes et Vétérinaires Sans Frontières a eu le privilège de se voir confier l'organisation du présent séminaire financé dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Région Rhône-Alpes (RRA) et ses régions partenaires du Ferlo. Nous les remercions à nouveau pour la confiance qu'elles nous ont témoigné.

En organisant cet atelier, nous avons souhaité en premier lieu favoriser les échanges utiles à une réflexion partagée entre les acteurs du Ferlo, en particulier les éleveurs, leur permettant de développer des activités qui prennent mieux en compte les enjeux climatiques. Il s'agit d'un premier pas. Le travail qui reste à mener dans ce domaine est à la hauteur des enjeux, considérable.

Cet atelier concrétise également la volonté de la RRA d'accompagner la mise en place de l'Entente interrégionale pour une mise en valeur coordonnée de la zone agrosylvopastorale du Ferlo. Nous avons souhaité réfléchir collectivement et concrètement aux voies et moyens de promouvoir une Entente capable de canaliser les énergies des acteurs du Nord et du Sud au service des populations pastorales.

Enfin, en lien avec le PNUD, cet atelier visait à apporter des éléments de réflexion et des exemples d'expériences innovantes pour la mise en œuvre par les Régions de leurs Plans Climatiques Territoriaux Intégrés.

Afin de relever ces objectifs d'aménagement durable et climatiquement responsable de la zone Ferlo, nous avons donc fait le choix d'une approche interdisciplinaire réunissant les compétences de plusieurs familles d'acteurs : les éleveurs et leurs organisations, les organismes d'appui, les collectivités locales, les pouvoirs publics et les chercheurs.

La mobilisation inhabituelle de ces différents corps de métiers lors de cet atelier est un premier témoignage de l'intérêt stratégique porté à cette question et ces actes en sont un bon témoignage. Le domaine auquel nous nous intéressons reste encore largement à défricher mais cet atelier a permis sans nul doute de poser une première pierre pour avancer vers des solutions pragmatiques, innovantes et pérennes adaptées à la zone agrosylvopastorale du Ferlo.

**Ludovic Larbodière,**

Directeur adjoint des opérations de AVSF



## Sommaire

03 Editorial de Ludovic Larbodière,  
Directeur adjoint des opérations d'AVSF

06 L'atelier en images

### 08 Introduction

12 Principales recommandations

15 Déroulement de l'atelier

### 18 Présentations

#### **19 Les présentations du premier jour (24 juin)**

19 **Présentation 1** - «Vers des territoires neutres en carbone et plus résilients au changement climatique. Un nouveau paradigme : la gouvernance locale comme outil de lutte contre le changement climatique ?»

23 **Présentation 2** - «L'entente interrégionale : un cadre pertinent de développement durable.»

26 **Présentation 3** - LEAD «Suivi des interactions Pastoralisme-Environnement, et aide à la décision (SIPSA).»

28 **Présentation 4** - «Impact du PAPEL II en matière de sécurisation du Pastoralisme.»

31 **Débats suite aux présentations de la journée du 24 juin**

#### **36 Les présentations du deuxième jour (25 juin)**

36 **Expériences et témoignages**

38 **Présentation 5** - ANR – ECLIS «Contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique de l'Ouest au sud du Sahara.»

40 **Présentation 6** - «Mécanismes d'adaptation socio-économiques des systèmes pastoraux au Ferlo.»

- 44 **Présentation 7** - «Un modèle d'organisation et de concertation des éleveurs pour une gestion durable de l'espace pastoral.»
- 47 **Présentation 8** - «D'une action technique à la structuration sociale au Ferlo. Le projet Thionokh.»
- 51 **Présentation 9** - «Les marchés à bétail autogérés au Bénin.»
- 54 **Présentation 10** - «Plans d'aménagement locaux et régulation de l'accès aux ressources.»
- 57 **Débats autour des expériences présentées le 25 juin**

## **60 Conclusions issues des travaux de groupes**

- 60 **Atelier 1** - «Développement territorial et pastoralisme.»
- 62 **Atelier 2** - «Rôle des organisations de la société civile face au changement climatique.»
- 66 **Atelier 3** - «Rôle des politiques publiques face au changement climatique.»

## **68 Synthèse générale**

## **73 Annexes**

- 74 Termes de référence de l'atelier**
- 82 Termes de référence des travaux de groupe**
- 83 Liste des participants**
- 87 Acronymes**





# ▶▶ Introduction



Cet atelier a réuni à Saint-Louis (Sénégal) du 24 au 26 juin 2009 plus de quatre-vingt-dix participants représentant les organisations d'éleveurs (du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest), les pouvoirs publics sénégalais, les régions sénégalaises du Ferlo, les acteurs de la Recherche et les bailleurs de fonds (AFD, MAEE), ainsi que des organisations internationales (PNUD et UEMOA). Des Organisations Paysannes et ONG des pays voisins (Mali, Niger et Mauritanie) ont également été conviées aux débats.

Organisé dans le cadre de la coopération décentralisée entre la région Rhône-Alpes et les régions de Matam et de Saint-Louis, cet atelier a été mis en oeuvre par l'ONG « Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières » avec l'appui de la région Rhône-Alpes, de l'AFD et de l'ONG OXFAM GB.

### Les 3 objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- ▶ Mettre à un même niveau de connaissance les différents participants sur le changement climatique, sur l'état des lieux des acteurs, des potentialités et des contraintes liées à l'élevage pastoral dans le Ferlo et enfin sur les initiatives en cours : mise en place de l'entente pastorale et mécanisme d'élaboration du plan climat avec l'appui du PNUD.
- ▶ Favoriser des échanges entre les acteurs professionnels, institutionnels et les experts sur la base des expériences innovantes et validées en matière d'appui à l'élevage pastoral et leurs implications en matière de développement durable et de climat (concertations territoriales, financement et gestion des infrastructures...).
- ▶ Identifier quelques actions innovantes qui pourraient alimenter le programme de l'entente pastorale, les plans de développement régionaux et le plan climat. Les traduire sous forme d'une recommandation politique pour la stratégie de développement de l'élevage pastoral dans le Ferlo.

Cet atelier visait également à mettre en avant le rôle fondamental des éleveurs et de leurs organisations dans le développement économique des zones pastorales, ce qui nécessite de les associer étroitement, et de reconnaître l'importance de l'élevage en matière d'atténuation, mais également et surtout d'adaptation au changement climatique (CC).

Les mouvements de bétail en Afrique de l'Ouest ont lieu sur toute la bande soudano saharienne. Ils répondent à des contraintes environnementales locales (régime des pluies et disponible en pâturages), à la nécessité de mettre en marché le bétail vers les zones urbaines ou côtières et plus conjoncturellement à des crises climatiques ou sanitaires. L'élevage de ruminants contribue à hauteur de 10 à 15 % du PIB des pays sahéliens et occupe près d'un quart de la population au titre de leur revenu principal ou d'un complément de revenu annexe. Le mode de production pastoral concerne plus du tiers de l'élevage bovin et la moitié de l'élevage des petits ruminants en Afrique de l'Ouest, pour plus de 50% de la production totale de viande et de lait dans la zone. La filière bovin viande est une des 5 priorités de la politique agricole de l'UEMOA (PAU) et la transhumance est un des thèmes prioritaires de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP).

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, dans un contexte socio-économique et politique ouest africain caractérisé par la hausse des produits alimentaires et l'accroissement des besoins en protéines animales (croissance démographique de 2 à 3 % par an en zone rurale et supérieure à 4 % par an en zone urbaine), le développement maîtrisé du pastoralisme représente un véritable enjeu de sécurité alimentaire, de croissance économique durable, d'aménagement des zones pastorales et de paix sociale.

### **Des contraintes croissantes pèsent sur l'élevage mobile dans la zone sylvopastorale du Ferlo :**

#### **Un accès réduit aux ressources naturelles (eau et pâturages) :**

- une pression démographique accrue qui entraîne la colonisation de zones antérieurement consacrées à l'élevage et leur conversion en zones urbaines ou agricoles ;
- une concurrence entre les différents utilisateurs de l'espace rural (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs...) ;
- le développement d'une utilisation privative des territoires (ranching, périmètres irrigués, agro carburants, productions vivrières destinées à l'export...) ;
- le développement de zones protégées (zones forestières, réserves naturelles...).

Ces évolutions, aggravées par une reconnaissance insuffisante du

foncier pastoral, remettent de plus en plus en question la viabilité de l'élevage pastoral mobile et entraînent une multiplication de conflits d'usage et de troubles sociaux, parfois sanglants.

**Un accès au marché contraignant :**

les pasteurs sont trop souvent victimes de taxations diverses, plus ou moins légales, qui handicapent la circulation des animaux et entraînent une hausse artificielle des prix à la consommation. Les marchés à bétail équipés pour l'embarquement des animaux sont rares et supposent de longs trajets à pied qui épuisent le bétail et déprécient sa valeur économique. De surcroît, les filières viandes sont souvent complexes et peu transparentes. Les marges sont étroites pour tous les éleveurs, qui doivent faire face à un grand nombre d'intermédiaires qui engrangent souvent la majeure partie de la valeur ajoutée. Les grands éleveurs, ayant une bonne capacité de négociation, peuvent réguler leurs flux, mais les petits éleveurs ont peu de poids (et vendent souvent par besoin rapide de trésorerie), ce qui les décourage de commercialiser leurs animaux. Enfin, les systèmes de crédit et les systèmes bancaires ne constituent pas encore une alternative crédible à la « capitalisation sur pied » réalisée par certains propriétaires. Toutes ces contraintes affectent la compétitivité de la viande sénégalaise face à la viande importée (sur pied ou non).

**La difficulté de financer et entretenir des infrastructures pastorales.**

Un enjeu crucial est de mieux prendre en compte les populations pastorales dans la mise en place et la gestion des infrastructures publiques (hydraulique pastorale, parcs de vaccination, marchés à bétail, pistes de transhumance...) au travers de processus concertés. Avec la décentralisation, les collectivités locales se sont vues transférer la gestion de ces infrastructures sans forcément qu'il y ait transfert de capacités et de moyens. Il est donc nécessaire de réfléchir à des formules innovantes et économiquement pérennes pour développer des services et un mode de gestion pilotés par les populations pastorales elles-mêmes.

La mise en place de l'entente interrégionale pour la zone sylvopastorale du Ferlo constitue une initiative structurante qui regroupe les 5 régions dont le territoire recouvre au moins en partie la zone Ferlo (Saint-Louis, Matam, Louga, Tambacounda et Kaffrine). Cette initiative offre un cadre politique pour la mise en place de plans d'investissements régionaux dont l'objectif serait l'aménagement et la mise en valeur du Ferlo.

Le développement de l'élevage pastoral dans la zone du Ferlo doit également se placer dans la perspective du changement climatique. La zone du Ferlo a été retenue par le PNUD comme une région test pour la mise en œuvre de plans d'actions « climat » et constitue une expérience pilote pour contribuer à atteindre les ambitions de Kyoto 2 (20 % réduction de GES, 20 % d'énergies renouvelables) d'ici 2020. Dans la perspective de la Conférence de Copenhague (fin 2009), il était donc important pour les régions du Nord et du Sud d'illustrer la manière dont une politique d'aménagement territorial, portée par les régions et les professionnels, peut contribuer à ces objectifs.

Cet atelier visait donc à susciter un échange entre les acteurs de la zone Ferlo sur le rôle structurant du pastoralisme dans le développement du Ferlo et les relations entre élevage pastoral et changement climatique. Ce faisant, cet atelier devait faciliter l'identification d'actions visant à l'aménagement de la zone sylvo-pastorale tout en contribuant au plan climat pour le Ferlo. Dans cette optique, l'atelier devait permettre une meilleure connaissance entre les acteurs, permettant de renforcer les relations dans chacune des régions, mais également entre régions et entre organisations professionnelles de la zone Ferlo.

L'atelier s'est donc appuyé sur des expériences concrètes, passées ou en cours, qui répondent au double objectif d'un développement durable et climatiquement neutre. Il a permis de tracer les contours de solutions qui pourraient être proposées à un niveau local, national et sous-régional.



## ○ Principales recommandations

### **Recommandations générales :**

- ▶ Inscrire les actions de coopération mises en œuvre dans la zone du Ferlo dans le cadre de l'inter région en intégrant les préoccupations liées au changement climatique ;
- ▶ Reconnaître la place centrale du pastoralisme dans les plans d'actions de développement durable de la zone du Ferlo ;
- ▶ Veiller à associer la société civile dans l'ensemble du processus lié à

la création de l'entente et la mise en œuvre des Plans Climatiques Territoriaux Intégrés.

### **Recommandations spécifiques :**

#### **à destination des autorités nationales :**

- prendre en compte l'importance et l'urgence de la signature du décret portant création de l'entente interrégionale pour le Ferlo,
- considérer la sécurisation des populations pastorales et des ressources dans la zone du Ferlo comme une priorité de l'entente interrégionale,
- reconnaître l'importance du pastoralisme dans le cadre du Plans Climatiques Territoriaux ;

#### **à destination de l'entente :**

- mettre en place des programmes d'information et de sensibilisation, concours, manifestations,
- développer des programmes de renforcement des capacités (gestion des Unités Pastorales et des comités, prise en compte du changement climatique),
- associer les acteurs pertinents dans les cadres de concertation thématiques (changement climatique, pastoralisme, ressources forestières...),
- faciliter les échanges entre Unités Pastorales au niveau du Ferlo et avec d'autres expériences sous-régionales ;

#### **à l'attention de la recherche :**

- attirer l'attention des chercheurs sur la nécessité de développer des outils d'aide à la décision permettant d'alimenter le plan d'action de l'entente,
- développer des programmes de recherche/action permettant une meilleure adéquation entre recherche et besoin des acteurs ;

#### **à l'attention des ONG :**

- identifier et capitaliser sur les innovations pertinentes en matière de Changement Climatique susceptibles d'être diffusées ;

#### **à destination des collectivités régionales :**

- réunir d'ici la fin de l'année les acteurs de terrain pour avancer sur un plan d'action opérationnel,

- ▶ assurer la représentation des acteurs professionnels, en particulier des pasteurs et de leurs organisations, dans la définition et la mise en œuvre du plan d'action de l'entente,
- ▶ mettre en place une cellule de suivi des UP et capitalisation d'expérience des différents projets ;

#### à l'attention des collectivités locales du Nord :

- ▶ appuyer le processus de mise en place de l'Entente,
- ▶ développer une synergie d'action entre les collectivités du Nord,
- ▶ faire évoluer les projets pilotes vers des programmes plus larges,
- ▶ mobiliser les expertises et les savoir-faire des acteurs du Nord. (PCTI...) ;

#### à destination des Communes et communautés rurales :

- ▶ s'assurer la représentation des éleveurs dans les cadres de concertation locaux,
- ▶ prévoir le financement d'actions en faveur de l'élevage dans les plans de développement locaux,
- ▶ s'appuyer sur les organisations d'éleveurs pour la mise en œuvre de ces actions,
- ▶ articuler les organes de gestion des UP aux Conseils Ruraux ;

#### à destination des bailleurs et des organisations :

- ▶ accompagner l'aménagement de la zone sylvopastorale du Ferlo et la mise en œuvre des plans climatiques territoriaux, au travers du dispositif institutionnel innovant qu'est l'entente interrégionale ;

#### à l'attention des éleveurs :

- ▶ informer les autres éleveurs et organisations de la mise en place de l'entente et des PCTI,
- ▶ mobiliser les éleveurs et développer des activités économiques permettant de lever des ressources propres à l'élevage (marchés à bétail, aires d'abattage, gestion des forages).





## ○ Déroulement de l'atelier

**A**près la cérémonie d'ouverture qui a été présidée par M. Le Gouverneur de Saint-Louis, M. Mamadou Sakho, Directeur de l'Elevage a présidé la suite des travaux pendant la première et la deuxième journée.

Le consultant a commencé par présenter les objectifs et les résultats attendus de l'atelier. Les interventions et les débats prévus devraient permettre le partage d'informations entre les participants sur les changements climatiques et le pastoralisme dans la zone du Ferlo et faire des recommandations pour l'entente Interrégionale.

Il a rappelé le programme des interventions et a exposé les dispositions pratiques et logistiques à l'organisation de l'atelier. Des suggestions ont été faites pour démarrer les travaux de l'après-midi à 15h, d'aménager du temps pour la présentation des expériences des éleveurs béninois (expérience des marchés à bétail autogérés).

Le programme ayant été amendé, le président de séance, M. M. Sakaho, a donné la parole aux participants pour se présenter et pour décliner leurs attentes de l'atelier.

La traduction des interventions et des débats devait être assurée par des cadres locaux d'AVSF. Toutefois, il a été jugé plus pertinent de la confier à M. Samba Diallo, qui assure cette mission depuis de longues années auprès des centres de recherches (PPZS, CSE, ...), des missions d'expertise, des projets ou des programmes impliquant une population fullanophone. Il a une longue expérience dans le domaine du pastoralisme, en tant qu'enseignant à l'institut d'élevage de Saint-Louis et de formateur pour ARED, et dispose d'une bonne maîtrise de la terminologie technique et des thématiques de développement du Ferlo aussi bien en français qu'en pular. Sa présence à l'atelier au nom de l'ARED a été mise à profit pour faire des synthèses brèves à l'attention de quelques éleveurs parlant uniquement pular.

### **Présentation du premier jour (24 juin) : « cadrage de la réflexion »**

Les interventions du premier jour ont été faites dans un objectif de cadrage global en prévision des témoignages et expériences présen-

tées le deuxième jour. Ont notamment été explicitées les notions de base (ex. réchauffement climatique, adaptabilité, vulnérabilité...) et les éléments du cadre institutionnel (ex. PCTI, Entente Interrégionale, entente pastorale, UP, comités locaux...). Les intervenants ont notamment insisté sur la complexité des interactions entre pastoralisme et changements climatiques. Le pastoralisme étant à la fois à l'origine du changement climatique (émission de gaz à effet de serre notamment via le méthane), mais également une victime majeure (pression accrue sur les ressources, événements climatiques extrêmes) et une réponse possible au changement climatique (mobilité, savoir faire, adaptation des hommes et des animaux...).

Les intervenants ont présenté les approches adoptées dans le cadre des différents programmes de développement de l'élevage qui se sont succédés dans le Ferlo. Ces programmes ont notamment mis l'accent sur l'élaboration d'outils de gestion : plans de gestion, conventions locales, unités pastorales...

### **Présentation du deuxième jour (25 juin) : témoignages et travaux de groupes**

La deuxième journée a permis de bénéficier de l'apport de la recherche sur le pastoralisme grâce à l'intervention des chercheurs du Pôle Pastoral des Zones Sèches (PPZS) sur la vulnérabilité et l'adaptation, le suivi des ressources pastorales au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, plusieurs expériences innovantes ont été présentées : UP de Thionokh (région de Matam), gestion concertée des ressources pastorales au Mali, marchés à bétail autogérés au Bénin.

Si ces expériences ont montré qu'une gestion locale est pertinente pour un développement climatico-compatible en termes d'atténuation et d'adaptation, elle doit être assortie d'une participation accrue des éleveurs à la planification du développement : plans de développement locaux, régionaux ou encore plan climatique territorial intégré.

Les participants se sont ensuite répartis au sein des trois groupes de travail (eux-mêmes divisés en sous-groupes) dans l'après-midi :

#### **Groupe 1 : Développement territorial et pastoralisme.**

Sous-groupe 1 : identifier les modalités d'implication des organisations des éleveurs dans la définition de la stratégie et la mise en œuvre du plan d'action de l'Entente Interrégionale et faire l'état des opportunités

actuelles de coordination et des mécanismes de financements (PANA, PNDL...).

Sous-groupe 2 : faire des propositions en matière de délégation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre au niveau local.

Sous-groupe 3 : comment valoriser les acquis et prendre en compte les limites des expériences et projets passés (ex : mise en place des UP, ASUFOR, comités de lutte contre les feux de brousse, etc.).

### **Groupe 2 :**

#### **Rôle des organisations de la société civile face au changement climatique.**

Sous-groupe 1 : développer des échanges d'expériences entre ONG et OP intervenant en zones pastorales sur des actions innovantes en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Sous-groupe 2 : réaliser des propositions de collaboration entre les OP, ONG et l'entente interrégionale dans le cadre des PCTI (plan climat territoriaux intégrés)

Sous-groupe 3 : identifier les besoins de renforcement des ONG et des OP en matière d'adaptation au changement climatique

### **Groupe 3 :**

#### **Rôle des politiques publiques face au changement climatique.**

Sous-groupe 1 : identifier les missions que pourraient assurer une nouvelle collectivité interrégionale sur le Ferlo et les implications pour les régions en termes de mutualisation des moyens.

Sous-groupe 2 : faire des propositions pour créer un cadre de concertation interrégionale pluri acteurs.

Sous-groupe 3 : esquisser une feuille de route pour l'Entente Interrégionale, et la mise en place des PCTI (plan climat territoriaux intégrés).

### **Présentation du troisième jour (26 juin) : restitution travaux de groupe et clôture**

La dernière journée a été consacrée à la restitution des travaux de groupes, l'élaboration d'une synthèse des recommandations validée en plénière et enfin la clôture de l'atelier en fin de matinée permettant aux différents participants de regagner leur lieu de résidence.



## ▶▶ Présentations



## ⊙ Les présentations du premier jour (24 juin)



### Présentation I

**«Vers des territoires neutres en carbone et plus résilient au changement climatique. Un nouveau paradigme : la gouvernance locale comme outil de lutte contre le changement climatique ? »**

**Par M. Nicolas Drunet,**

chargé du programme *adaptation et changement climatique*

au bureau régionale Pnud-Dakar

**Suivi de M. Doudou Sow,**

agroéleveur pour présenter la ferme de Nguelakh et ses innovations

dans la lutte contre le changement climatique

**S**elon les publications du Groupe International des Experts sur le Climat, le changement climatique se traduira en Afrique de l'Ouest par l'occurrence d'événements climatiques violents, l'élévation du niveau de la mer, l'augmentation de la température, la baisse des précipitations sur le long terme (avec peut-être une augmentation à court terme), une activité éolienne forte, la succession de périodes de sécheresse et d'inondations... Cette évolution a déjà commencé et aura à l'avenir un impact fortement défavorable sur les activités agropastorales. C'est toute la question de **développement durable** qui se trouve posée avec acuité dans ce nouveau contexte où les facteurs d'imprévisibilité vont croître et les ressources décroître. Pour donner le ton, l'intervenant a mis en évidence que dans le bassin méditerranéen, si les émissions des GES ne sont pas maîtrisées, la température pourrait augmenter dans les 100 prochaines années (+5°C) autant qu'elle a augmenté lors des 15 000 dernières années. Ce qui traduit un phénomène de réchauffement sans précédent. Autant les écosystèmes ont pu s'adapter précédemment à une hausse progressive des températures, autant les effets d'une hausse brutale des températures sont imprévisibles. Selon le GIEC, une augmentation qui serait limitée à 2 °C d'ici 2050 laisserait une possibilité, certes infime, mais réelle d'agir sur les causes du réchauffement, de les atténuer, voire de les inverser. Au-delà de 2°C, il ne serait par contre plus possible de prévoir et encore moins d'agir sur les effets climatiques qui vont se produire.

Aller vers des territoires moins émetteurs de GES est devenu, au Nord comme au Sud, une alternative face à un développement fondé jusqu'alors sur la consommation des énergies fossiles non renouvelables. Les transports, l'industrie, le mode de consommation énergétique, basés sur une économie pétrolière effrénée, sont les causes des 60 % d'émissions de CO<sub>2</sub>. Le dérèglement climatique issu d'une augmentation supérieure à 2°C aurait des effets inéluctables sur les modes de vie des populations aussi enclavées que celle du Ferlo. L'intervenant a supposé que la violence et l'imprévisibilité des événements climatiques (pluies torrentielles, ouragans, érosions...) pourraient commencer à s'exprimer au Sénégal par une variabilité intra-annuelle inaccoutumée des précipitations.

Si les scénarios climatiques ne sont pas tous concordants, un point commun reste cependant la diminution des précipitations au Sahel à long terme et leur forte variabilité. Les pluies seront donc plus tardives ou au contraire précoces et auront assurément des impacts sur la biomasse et sur le calendrier des activités agropastorales.

Le changement climatique devra également être pris en considération comme une variable qui, dans un contexte de croissance démographique, de concurrence accrue sur le foncier et de dégradation des ressources, viendra exacerber les conflits d'usages entre éleveurs mobiles et agriculteurs.

#### **Deux conséquences majeures pour les éleveurs suite à ces constats :**

- développer des mesures d'atténuation pour limiter la concentration de gaz à effets de serre dans l'atmosphère par une réduction des émissions et/ou une augmentation de la captation de CO<sub>2</sub> ;
- renforcer les capacités d'adaptation des populations pastorales face aux effets du changement climatique et en particulier améliorer la résilience des plus vulnérables.

Par exemple, dans le Ferlo, une solution d'atténuation serait par exemple de réduire la coupe de bois de chauffe et les feux de brousse (émetteurs de CO<sub>2</sub>) et promouvoir la reforestation (captation de CO<sub>2</sub>). Une solution d'adaptation serait de faciliter l'accès à l'eau et de préserver la biodiversité des races animales locales.

#### **Le présentateur a décliné l'état des lieux des politiques :**

- au niveau international, notamment dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique, les Etats signataires du protocole de Kyoto prennent des engagements en matière de limitation de l'émission de GES (sous forme de quotas nationaux) et

- mettent en place des plans climat nationaux intégrés (basés sur un diagnostic initial, les bilans carbone et un plan d'action) ;
- de manière similaire, au niveau des régions, les collectivités locales s'engagent désormais dans des plans climat territoriaux intégrés (PCTI). Quelques régions du Nord, qui ont déjà bien avancé dans ces démarches (ex. la Région Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, la Catalogne ou la Californie), développent à leur tour des actions de coopération avec des régions du Sud ;
  - le Sénégal s'est engagé dans ce processus de limitation à 2° C du réchauffement d'ici 2050. Le point focal national se situe au Ministère de L'Environnement qui joue le rôle de négociation et d'appui à la stratégie nationale. Plusieurs régions du Sénégal réfléchissent désormais également, en partenariat avec leurs partenaires des régions du Nord, à la mise en place de PCTI (notamment les régions du Ferlo et la région de Fatick).

Le programme Pnud/Pnue concerne une dizaine de pays en 2009, dont le Sénégal et l'Ouganda en Afrique. Des régions pilotes ont été identifiées dans chacun de ces pays qui seront accompagnées dans la mise en place de leur PCTI. Au Sénégal, les régions pilotes sont celles de la ZSP du Ferlo et du delta du Siné Saloum. Ce pays dispose d'atouts importants grâce au processus de décentralisation avancé (avec transfert de compétences dans le domaine de l'urbanisme et de la gestion des ressources naturelles) et grâce à la richesse et au dynamisme de la coopération décentralisée. En outre, les collectivités sont en cours d'élaboration de leurs plans de développement local, ce qui constitue une opportunité pour prendre en compte la problématique des changements climatiques.

Le présentateur a ensuite insisté sur les transformations des systèmes de production et d'énergie en vue de diminuer leur empreinte carbone (énergie solaire, éolienne...). A l'avenir, ces transformations devront être davantage prises en compte dans les stratégies des collectivités territoriales car ces dernières ne sont pas suffisamment connectées à la stratégie nationale et les plans de développement locaux qui ont déjà été élaborés ne font pas état de la dimension climatique.

En appui aux politiques nationales, les collectivités territoriales (régions, communes, communautés rurales) devraient à l'avenir devenir un échelon incontournable de mise en œuvre des politiques d'atténuation et d'adaptation, notamment du fait de leur proximité avec les territoires et les citoyens.

### L'approche territoriale dans le Ferlo vise donc :

- la mise en place d'un cadre de gouvernance pour garantir une coordination entre échelons de décisions, secteurs et acteurs intervenant sur le territoire,
- le renforcement des capacités des acteurs régionaux dans l'identification des risques et des opportunités liées aux changements climatiques,
- l'élaboration d'un PCTI à l'échelon régional ou interrégional,
- la déclinaison d'une stratégie d'intervention et la mise en œuvre d'actions innovantes permettant accéder aux financements (notamment les financements internationaux reliés au marché du Carbone).

Cette approche climatique territoriale représente un élément important qu'il conviendra de prendre en compte dans la mise en place et le fonctionnement de l'Entente Interrégionale. Les collectivités territoriales du Nord en coopération décentralisée avec les régions sénégalaises sont nombreuses et elles veulent partager leur expérience en matière d'élaboration des PCTI. Pour le Ferlo, il s'agit des Régions Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Catalogne (Espagne), Piémont (Italie)... Pour Fatick, il s'agit de la région de Poitou-Charentes et de la région du Piémont en Italie. Il existe donc un ancrage en matière de coopération décentralisée qui devrait faciliter la mise en place de l'Entente Interrégionale et d'un portefeuille d'actions à différentes échelles (communauté rurale, commune, région, inter-région).

M. Doudou SOW a ensuite présenté l'expérience menée dans la ferme de Nguelakh, comme une des réponses possibles au changement climatique, notamment à travers l'amélioration de la conduite de reproduction du cheptel par le croisement avec des races européennes plus productives, par la valorisation de la production laitière et fromagère, par l'agro écologie et les cultures fourragères et par l'écoulement des produits vers des marchés porteurs. La ferme a reçu l'appui des partenaires rhône-alpins et a pu se démultiplier dans le village de Nguelakh. Selon M. D. SOW, les pasteurs n'exploitent pas suffisamment les opportunités de développer un élevage sédentaire plus productif, qui leur permettrait d'échapper aux aléas climatiques. Face aux nombreuses réactions de la salle, M. D. Sow a cependant reconnu que la transhumance demeure la seule activité possible dans les territoires arides et que le modèle qu'il a présenté ne peut être viable qu'assorti de certaines conditions propices (pluviométrie, sols, proximité centres urbains...).





## Présentation 2

«L'entente interrégionale : un cadre pertinent de développement durable »

Par M. Bouna War,

ARD - Saint-Louis



Monsieur Bouna Warr a souhaité revenir sur la genèse de l'entente interrégionale. Il a notamment illustré au démarrage de son exposé la dégradation des ressources naturelles qui sévit dans le Ferlo (érosion et ensablement) et s'est aggravée ces dernières années à cause de la déforestation, la dégradation du couvert herbacé et le ravinement.

L'idée de cette entente interrégionale est une donc une initiative de la région de Saint Louis qui a émergé face à un certain nombre de constats :

- l'aménagement du territoire est une compétence des collectivités locales,

- ▶ le Ferlo est une zone éco géographique très étendue avec des potentialités agro pastorales énormes, mais en dégradation sur le plan environnemental et GRN (facteurs naturels et anthropique),
- ▶ multiplicités des projets et programmes d'aménagement menés parfois sans l'implication des collectivités locales,
- ▶ logique d'intervention pertinente avec 5 régions couvrant la zone homogène du Ferlo,
- ▶ un positionnement des régions dans la gestion actuelle et future du Ferlo.

Suite à ce constat partagé, les régions de Saint-Louis, Matam, Louga et Tambacounda ont entamé une série d'études et de diagnostics écologiques afin de cerner les impacts du déficit pluviométrique et de l'action de l'homme dans la réduction des ressources naturelles. Ces documents préliminaires de diagnostics ont permis de sensibiliser les élus pour la mise sur pied d'un projet de développement durable intégré. Ce processus s'est déroulé de façon progressive par une série de réunions qui ont été l'occasion d'examiner toutes les opportunités en matière d'organisation institutionnelle dans la zone (notamment par l'analyse des textes de lois et des décrets) pour aboutir au projet d'Entente Interrégionale.

C'est ainsi que la convention entre les quatre régions a été signée en 2008 (elle doit intégrer la région de Kafrine, nouvellement créée). Les quatre régions ont ensuite exposé leur projet aux autres institutions, telles le Pnud, le Pnue, la RRA, le MAEE, etc. Ces partenaires ont manifesté un vif intérêt pour soutenir un projet de développement prenant en considération les changements climatiques et porté par un engagement politique concerté des régions.

La zone sylvopastorale du Ferlo, qui couvre cinq régions administratives, constitue une zone homogène d'intervention. La dégradation des ressources naturelles y est forte. La zone est l'objet de plusieurs projets et programmes d'aménagement dont il convient de capitaliser l'expérience et qu'il faudra associer à l'élaboration de la stratégie de l'Entente.

Monsieur Bouna Warr a présenté la genèse de l'Entente Interrégionale et a rappelé le rôle moteur joué par le Président du CR de Saint-Louis dans l'amorce et le déroulement des concertations.

Les délibérations ont débouché sur un projet de convention signée par les quatre régions dont l'objectif est de gérer un espace homogène en termes d'implantation et de gestion des infrastructures et des activités économiques, de préservation et de gestion des ressources naturelles et d'exploitation des énergies renouvelables.

**Deux comités sont au cœur du montage institutionnel de l'Entente :**

- un comité pilotage qui représente l'instance politique composé des présidents de région et présidée par la région d'accueil (Saint-Louis dans cette première phase), les Régions du Nord partenaires et les partenaires de développement,
- un comité technique composé du vice-président chargé des projets techniques du Conseil Régional, le président de la commission chargé de développement durable, les directeurs des ARD, les services techniques, les responsables d'antennes, les projets et programmes...

Le dossier de création de l'Entente a été transmis au Ministère chargé de la décentralisation et est en cours d'instruction, en attendant que la région de Kafrine rejoigne les quatre régions et que le décret précisant les missions assignées à l'entente soit signé.





## Présentation 3

### **LEAD « Suivi des interactions Pastoralisme-Environnement, et aide à la décision (SIPSA) »**

**Par M. Ibra Touré,**

**CIRAD**

**M**onsieur Ibra Touré a rappelé les acquis du Pôle pastoral des zones sèches en matière de recherche sur les interactions entre pastoralisme et environnement dans le Ferlo autour :

- du suivi des données statistiques (biodiversité, biomasse, hydraulique, socio-économie, évolutions),
- de l'appréciation et la prise en compte des dynamiques en cours (pauvreté, sécurité alimentaire, vulnérabilité, risques, morcellement spatial),
- de la mise en place d'indicateurs (Indicateurs d'évolution des ressources notamment) et du développement de modèles (vulnérabilité, mobilité, hydraulique),
- de la production d'outils (ex. : cartes à dire d'acteurs) et de la production de connaissances par l'accompagnement (expression de la demande, appropriation par les acteurs, co-apprentissage et évolution).

LEAD est une initiative inter-institutionnelle (Banque mondiale, USAID, DFID, MAEE, GTZ et FAO) dont l'objectif est de protéger et améliorer l'état de ressources naturelles altérées par les actions de production et de transformation du secteur animal, tout en luttant contre la pauvreté (deux publications majeures : « livestock in a changing landscape » et surtout « livestock long shadow »). 3 types d'impact étudiés : pollution des eaux, déforestation et impact sur les territoires arides. Le programme SIPSA est un des programmes mis en œuvre dans le cadre de LEAD en cofinancement entre le MAEE et la FAO.

Le programme SIPSA est un système d'information sur le pastoralisme en cours sur toute la bande sahélienne. Le présentateur a focalisé la présentation sur le Ferlo comme terrain d'études au Sénégal.

#### **Le SIPSA tente de répondre aux 2 questions :**

- Comment définir des stratégies destinées à favoriser la prise en compte des interactions pastoralisme et environnement dans les politiques, en particulier en réponse aux épisodes de sécheresse ?

- Comment élaborer une information et des outils spécifiques d'aide à la décision sur les interactions Pastoralisme & Environnement adaptée à la sous région sahélienne ?

14 thématiques sont ciblées par le SIPSA : Végétation, occupation des terres, Météorologie, Hydrologie, Situation sanitaire, Mouvements et mobilité du bétail, Données démographiques, Infrastructures, Marchés, Résidus et sous-Produits, Ressources des ménages, Droits et textes, Administration et Partenaires, Contribution du secteur élevage.

**Répartition des forages, des forages en panne et des UP**



Un site internet : <http://www.ppzs-esp.ucad.sn/> reprend les principaux résultats chiffrés et cartographiés du programme LEAD/SIPSA.





## Présentation 4

### « Impact du PAPEL II en matière de sécurisation du Pastoralisme. »

Par Dr. K. AKA,

(Programmes d'appui à l'élevage)

Le PAPEL est un projet mis en œuvre par l'Etat sénégalais sur cofinancement avec la BAD dans la zone sylvopastorale et le bassin arachidier. L'objectif global du PAPEL est de contribuer de manière durable à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté au Sénégal. La deuxième phase de ce projet a été signée le 17 mai 2000 (première phase de 1992 à 1999).

#### Départements dans lesquels intervient le PAPEL



M. Aka a rappelé les objectifs du PAPEL en Zone Sylvo Pastorale et dans le bassin arachidier qui sont l'augmentation de la production de viande (notamment mouton de Tabaski), du lait, et des revenus des populations. Ensuite M. Aka a centré son intervention sur la contribution du PAPEL à la sécurisation du pastoralisme dans la ZSP, reconnu comme « système d'exploitation le mieux adapté à la zone ». Les actions du PAPEL ont visé alors à rendre les ressources pastorales (eau et pâturages) disponibles

et accessibles le plus longtemps possible, à élaborer des mécanismes de gestion de ces ressources qui ont été confiés par la suite aux utilisateurs de ces ressources.

La stratégie du PAPEL a été de définir l'Unité Pastorale comme un espace d'action.

L'Unité Pastorale est un espace géographique où vivent des populations ayant les mêmes intérêts économiques, les mêmes parcours pastoraux, utilisant les mêmes points d'eau (forages, mares...) et exploitant les mêmes zones agricoles. Ces populations, également liées par l'histoire et le voisinage, ont la commune ambition d'assumer leur mieux être social et économique.

Le diagnostic des contraintes et des potentialités en matière de ressources naturelles a débouché sur l'élaboration de plans de gestion qui sont validés par les différentes instances élues et administratives. Plusieurs comités sont ainsi constitués (comité d'accueil des transhumants, comité de lutte contre les feux de brousse, Asufor, ...) dans l'objectif de permettre une meilleure concertation et une bonne gestion des ressources pastorales, dont l'institutionnalisation (texte, loi, décret et protocole d'accord) a été accompagnée par des mesures de renforcement de capacités et d'appui à l'accès au crédit.

Les grands principes du modèle UP sont le recouvrement des coûts, la gestion déléguée aux utilisateurs (Asufor) permettant un accès pérenne à l'eau et aux pâturages pour le bétail et les hommes.

Le PAPEL a permis de contribuer à la mise en place de 20 unités pastorales, qui ont en commun une gestion des mares, des ouvrages hydrauliques, des ressources fourragères et des dispositions vis-à-vis des transhumants. Il s'accompagne d'un plan de renforcement des capacités des comités (alphabétisation, scolarisation, gestion administrative...) et le développement d'activités génératrices de revenus.

**Carte des unités pastorales choisies**



**Quelques résultats issus de l'action du PAPEL dans la ZSP :**

Activités	Prévus (a)	Réalisés (b)	Taux de Réalisation = (b/a)*100 (%)
<b>Accès à l'eau</b>			
Forages réalisés ou réhabilités	10	12	120
Mètres linéaires de conduite PVC posés	68 100	69 800	102
<b>Gestion communautaire et concertée des ressources naturelles</b>			
Relais communautaires en GRNE formés	80	73	91
Unités pastorales redynamisées ou créées	20	20	100





## Débats suite aux présentations de la journée du 24 juin

**A**près une rapide synthèse par le facilitateur, la parole a été donnée à la salle. Les questions de compréhension suivantes ont été formulées :

- ▶ Quelle articulation entre la zone Ferlo qui fait l'objet de l'Entente Interrégionale et l'espace pastoral, plus vaste (au sud du Sénégal ou au bord du fleuve), zone de repli pour le bétail en provenance du Ferlo ?
- ▶ Quelles sont les attributions de l'Entente Interrégionale ? Quelle est la contribution des cinq régions à son fonctionnement et leur implication dans la mise en œuvre des plans d'actions ? Quelles sont les sources de financement de l'Entente Interrégionale ?
- ▶ Les éleveurs ont-ils été impliqués dans cette entente interrégionale (implication des acteurs à la base) ? Quelle légitimité de cette entente par rapport aux acteurs ruraux ?
- ▶ Comment l'entente a-t-elle pris en compte la question des zones sylvopastorales qui sont sous administration des Eaux et Forêts ? Comment l'Entente s'est-elle positionnée par rapport au reclassement des zones sylvopastorales qui sont finalement reclassées en zones agricoles ?
- ▶ Quel est le positionnement de l'Entente par rapport au foncier et à la privatisation en cours de l'espace sylvopastoral ?
- ▶ Quel est le statut juridique des unités pastorales ? Comment organiser la transhumance autour des unités pastorales entre zones de forage et zone de repli ?
- ▶ Est-ce que les éleveurs ont été associés à la création des unités pastorales ?
- ▶ Par rapport à la contribution de l'élevage à l'augmentation de l'effet de serre, de quel type d'élevage s'agit-il ?
- ▶ Expérience fermes pilotes : pastoralisme ou ferme ? Mobile ou sédentaire ? Combien ça coûte et combien ça rapporte ? (avec introduction des espèces nouvelles) ? Est-ce viable en dehors d'une approche projet ?

## Réponse des intervenants :

### Entente interrégionale (Bouna WARR)

Le cadre de la décentralisation confère aux régions des attributions qui leur permettent de valoriser leurs atouts et créer des cadres intercommunaux de collaboration autour d'enjeux communs et transversaux. C'est le cas du pastoralisme qui constitue l'activité principale dans la ZSP à cheval sur les cinq régions. La mise en œuvre des actions portant sur l'environnement et l'aménagement du territoire se fera ainsi dans un cadre institutionnel pertinent et à une échelle qui prend en compte les complémentarités entre les différents territoires.

L'Entente vise à exercer une compétence de gestion du territoire, transférée par l'Etat aux collectivités territoriales. Elle aura un statut de collectivité locale avec un décret fixant ses compétences et elle recevra une dotation de l'Etat, car les régions toutes seules n'ont pas les moyens de financer des programmes d'envergure sur toute la ZSP.

Les éleveurs ont été impliqués dans tout le processus de création de l'Entente, notamment à travers la signature d'arrêtés et la mise en œuvre par les communautés concernées. Des organisations des éleveurs seront désignées pour assurer la maîtrise d'œuvre des projets.

Quand l'entente sera en place, tout un programme de restructuration sera lancé dont les éleveurs vont porter la mise en œuvre, appuyés par les services de l'Etat déconcentrés. Un des objectifs de l'Entente est d'offrir un cadre de concertation à l'ensemble des associations d'éleveurs.

Bien entendu, l'Entente va développer des programmes de sensibilisation et d'information au profit des éleveurs. La création d'un cadre d'action cohérent pour la prise en compte des problématiques de manière plus intégrée profite aux associations d'éleveurs. Pour le moment, c'est au niveau politique que les régions s'investissent pour que le décret soit signé et que la légitimité d'intervention de l'Entente soit reconnue. La mise en œuvre opérationnelle se fera certainement avec les éleveurs.

### PNUD (Nicolas DRUNET)

Le changement climatique engage les territoires du Nord et du Sud. Il est établi que la responsabilité des pays du Nord est avérée dans les émissions les plus importantes des gaz à effet de serre.

La part de l'élevage dans les émissions de gaz à effet de serre s'élèverait à 17 %, dues certainement en grande partie à l'élevage intensif. Si l'élevage pastoral est une activité qui contribue peu à l'émission

des GES, il n'empêche que les opportunités d'amélioration des systèmes d'élevage et de l'exploitation des ressources pastorales sont importantes.

### **PPZS (IBRA TOURE)**

Les unités pastorales ont modifié la structuration de l'espace. Les forages ont été un facteur d'évolution de l'occupation et de la gestion de l'espace, voire une nouvelle organisation du territoire. L'accès à l'eau et aux pâturages a été profondément bouleversé, aussi bien au plan des techniques que des règles. La question de la pérennisation du travail de cartographie réalisé au niveau du SIPSA reste entière : Qui pourra prendre en charge l'actualisation des données et des cartes ?

### **PAPEL (M. Ka)**

Le PAPEL s'est basé sur un diagnostic participatif pour mettre en évidence les contraintes liées à l'accès aux ressources pastorales. Il a ensuite défini des axes stratégiques d'intervention : aménagement et gestion des pâturages, mise en place d'unités pastorales autour de forages, sécurisation de la production et gestion des ressources naturelles (pare feux, puits...).

Il est vrai que l'approche UP a été adoptée très tôt au Sénégal. Le Papel l'a adoptée à son démarrage dans un objectif d'amélioration des conditions d'abreuvement du bétail, de modernisation des productions animales et d'amélioration des conditions de mise en marché des produits. Dans un souci de pérennisation des UP, une des solutions fut d'impliquer le Conseil Rural dans sa gestion. Mais cette proposition n'a pas acquis l'adhésion des éleveurs.

Le Papel est parti du constat que la gestion des forages mis en place par les services de l'Etat n'a pas été assumée par les usagers ce qui explique la défaillance de bon nombre d'entre eux. Il a alors tenté de renforcer les organes de gestion des forages et de responsabiliser les usagers par le paiement volumétrique de l'eau, notamment afin de financer l'entretien et le fonctionnement. Les comités de gestion de l'UP sont censés consacrer 17 % du montant de la caisse à la gestion de l'eau mais aussi des pâturages. Ces innovations ne sont pas sans susciter des réticences de la part des populations et ce en dépit des protocoles d'accord signés avec les communautés à la base de l'intervention.

L'approche UP, a rappelé M. A. Ka, a évolué dans sa philosophie, des premières expériences au Sénégal et au Mali, elle a pu s'enrichir et embrasser des problématiques diverses, telle que la sécurisation de la mobilité pastorale à travers un maillage correct d'UP, la définition d'une

zone de desserte qui soit techniquement et socialement justifiée, l'élaboration d'un plan d'actions qui prenne en compte la transhumance. Au Sénégal, le Papel et le Prodram tentent de répondre à ces questions et contribuent à la valorisation et à la reconnaissance de l'approche UP.

### Réactions de la salle - échanges et débats :

**Le Président du Gnap** a apporté son témoignage par rapport aux difficultés rencontrées par les éleveurs en Mauritanie et s'est demandé si la volonté des éleveurs était bien d'être regroupés<sup>1</sup>. Il a ensuite rappelé l'échec des tous les projets de sédentarisation et a souhaité que le pastoralisme soit également valorisé par le fait que les produits animaux proviennent de pâturages naturels, d'où tout l'intérêt à préserver les marchés régionaux de la CEDEAO et à amener les Etats à reconnaître la transhumance comme mode de production durable en faveur des consommateurs. Ceci passe par le plaidoyer pour un code pastoral adapté. Code que la Mauritanie a adopté en 2000. Grâce notamment aux actions du Projet Biodiversité entre le Mauritanie et le Sénégal, les organisations des éleveurs ont pu travailler sur la vulgarisation des textes auprès de leurs adhérents.

Le représentant de l'UMEOA (**Dr Soumana Diallo**) a cité deux axes stratégiques de la politique agricole de l'UMEOA : le pastoralisme et la transhumance transfrontalière. Il a fait remarquer que l'atelier est en cohérence avec ces deux axes. Une étude devrait être lancée pour faire le point sur la transhumance transfrontalière, car les conditions actuelles ont changé. Les ressources pastorales se sont raréfiées. L'UMEOA cherche à dépasser le dualisme entre pays sahéliens et pays côtiers, à mettre en évidence leur complémentarité et à étendre l'étude au delà des pays de l'UMEOA, à la CEDEAO et aux pays du CILSS.

Le représentant du réseau BILITAL MAARROBE (**M. Barry Boubakar**) a rappelé que l'une des activités majeures du réseau est l'appui à la transhumance transfrontalière et a informé l'assistance de la préparation au Togo et au Bénin d'un atelier sur la transhumance transfrontalière en fin d'année.

**M. El Haj Tidjani** du Bénin (Président de l'ANOPER : association nationale

<sup>1</sup> La mise en place des UP entraîne en effet la concentration, voire la sédentarisation des éleveurs autour des points d'eau. C'est un des principaux reproches qui ait été formulé à l'encontre de l'approche UP.

des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants) a exhorté les autorités de l'UMEOA à faire respecter les règles qui garantissent la libre circulation des biens et des personnes.

**M. Kane Aliw** du Gnap (Mauritanie) a exposé brièvement l'expérience du Gnap en matière d'organisation et de gestion des ressources pastorales. Constitué actuellement autour de 46 associations de coopératives pastorales (ACP), dont les premières ont été mises en place vers 1987 au niveau régional, le Gnap a été un interlocuteur de l'Etat et du projet PADEL, équivalent du PAPEL au Sénégal. M. Kane a insisté sur l'implication forte des ACP dans toutes les activités du PADEL aussi bien dans la gestion des UP en Mauritanie que dans la création et la gestion des caisses d'épargne et de crédit à l'élevage. M. Kane émet le souhait de voir les échanges entre les parties mauritaniennes et sénégalaises renforcés, car les solutions élaborées de part et d'autre peuvent être capitalisées et servir à l'Entente Interrégionale dans l'élaboration de son programme autour du pastoralisme.

*« Le pastoralisme est une civilisation plus qu'un mode de vie, les éleveurs ont des connaissances millénaires, tournez-vous vers eux, demandez leur comment ils font face au changement climatique... »*

**M. El Hacen O. Taleb (à dr.),  
Président du GNAP**



Le président du CNMDE (**M. Ismaïla Sow**) a insisté sur la prise en considération du foncier dans toute réflexion sur le pastoralisme.

#### **D'autres suggestions ont été faites :**

- ▶ essayer de définir une stratégie pour la gestion de la transhumance (prise en compte des régions Sud et Centre, Thiès notamment, tenir compte des circuits de transhumance en fonction des saisons),
- ▶ faire en sorte qu'il y ait une volonté politique pour appuyer le pastoralisme au Sénégal.





## ○ Les présentations du deuxième jour (25 juin)



### Expériences et témoignages

**L**a deuxième journée a débuté par une synthèse des présentations et débats de la veille par le consultant :

#### Constats sur le changement climatique et les enjeux de la mobilité pastorale

La complexité du développement de l'élevage pastoral dans le Ferlo a été soulignée, vu qu'il touche à de multiples acteurs au-delà des éleveurs. Un consensus a été établi autour de la nécessité d'améliorer la gestion des ressources pastorales et de restaurer ces ressources. Le Ferlo étant le théâtre de bouleversements profonds faisant courir le risque de perte de biodiversité, une fragmentation de son espace par certains aménagements au Nord, la redistribution du foncier (investissements agricoles, ranching...) et l'avancée du front agricole au Sud. Il convient de concevoir des politiques publiques permettant de sécuriser l'élevage pastoral, ce qui requiert de nouvelles façons de collaborer entre décideurs, éleveurs et chercheurs.

#### L'existant sur la gestion locale

Les intervenants ont présenté les approches adoptées dans le cadre des différents programmes de développement de l'élevage qui se sont succédés dans le Ferlo. Ces programmes ont notamment mis l'accent sur l'élaboration d'outils de gestion : plans de gestion, conventions locales, unités pastorales.... La gestion locale doit constituer un outil de sécurisation de la mobilité pastorale, au travers d'une véritable participation des éleveurs à l'élaboration des plans locaux et régionaux de développement, mais également des futurs PCTI (Plan Climatique Territorial Intégré).

#### Réflexion sur la suite en termes de dispositif : que faire ?

Les débats ont porté sur le type de collaboration entre régions, que ce soit au sein de l'entente interrégionale ou bien entre régions Nord et

Sud dans le cadre de la coopération décentralisée. Les institutions invitées ont pu exposer la manière dont elles pourraient contribuer pour accompagner un développement du pastoralisme. Le PNUD dispose de moyens pour accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration de plans de développement territoriaux intégrés (réalisation d'un diagnostic territorial, d'un bilan carbone, mobilisation d'expertises...). La région Rhône-Alpes souhaite accompagner la mise en place de l'Entente. Les organisations d'éleveurs souhaitent contribuer à vulgariser largement les enjeux liés au CC. Les réseaux comme Bilital Maroobé se mobilisent pour défendre la mobilité pastorale.

Les débats du 24 juin ont ainsi bien préparé le terrain pour les présentations du 25 juin : expériences au Sénégal (Prodam, PPZS, AVSF), au Mali (AVSF) et au Bénin, qui sont venues alimenter les débats par la présentation d'outils et de démarches testées sur le terrain. Ils ont également permis de susciter de nouvelles questions pour les travaux des groupes qui ont suivi (cf. Annexe).





## Présentation 5

### ANR – ECLIS

**« Contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique de l'Ouest au sud du Sahara. »**

Par M. A. WANE,

PPZS

Le projet ECLIS (contribution de l'élevage à la réduction de la vulnérabilité des ruraux et à leur adaptabilité aux changements climatiques et sociétaux en Afrique de l'Ouest au sud du Sahara) est un projet financé au Mali, Niger, Sénégal et Togo par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) France. Durée : 3 ans. Clôture : fin 2011. Activité : Simulation ex ante de l'impact de chocs climatiques sur la dynamique à long terme de cheptels de bovins.

Monsieur A. Wane a présenté les lignes directrices du Projet Eclis, en cours de démarrage et coordonné par le Cirad. Le projet concerne quatre pays sahéliens et le Ferlo est la zone d'étude pour le Sénégal. Les sites ont été sélectionnés notamment en fonction de la disponibilité préalable de données. L'entrée choisie de l'étude est la communauté rurale. Si elle ne constitue pas toujours le niveau le plus pertinent, il n'en reste pas moins qu'elle constitue le niveau d'observation et de collecte de données le plus efficace.

Le programme ECLIS s'étale sur trois ans et s'intéresse à la zone soudano-sahélienne qui a été le théâtre de bouleversements environnementaux, sociaux et politiques ces cinquante dernières années (déboisement, réduction du couvert végétal, érosion des sols, baisse du rendement des cultures, sous alimentation chronique, famines, émigrations, conflits locaux etc.).

En effet, les effets climatiques<sup>1</sup> se conjuguent à une pression anthropique sur les ressources : défrichements culturels, exploitation des ressources forestières et pastorales. Cette pression est due à l'accroissement démographique continu, à l'urbanisation rapide et à la colonisation des régions plus propices aux activités agricoles. Or, dans

1 Réduction des pluies depuis fin années 60, avec des épisodes de sécheresse plus extrêmes d'une ampleur régionale en 1972-73 et 1983-84.

des pays où les niveaux de pauvreté et de vulnérabilité sont les plus élevées du monde, les ressources naturelles sont le support et la source de production et de nourriture des populations. On constate donc un affaiblissement de la capacité d'adaptation de ces populations face aux changements globaux, tels que le changement climatique.

Les changements climatiques et l'occupation du sol induisent des modifications profondes des écosystèmes dont dépendent les populations de ces pays.

Le projet Eclis tente de comprendre les interactions des facteurs qui modifient la vulnérabilité et l'adaptabilité des agro-systèmes et des sociétés rurales en Afrique de l'Ouest au Sud du Sahara, à diverses échelles (locales et régionales).

Il s'agit de comprendre et évaluer les fonctions remplies par l'élevage et leur impact sur la vulnérabilité des ménages ruraux au Sahel et d'analyser en quoi les systèmes d'élevage constituent (ou pas) un moyen pertinent de renforcer l'adaptabilité des ménages et la résilience des écosystèmes (par rapport à d'autres options).

A travers l'analyse et le suivi des facteurs environnementaux, économiques et sociopolitiques, les équipes de recherches ambitionnent également de saisir la complexité des interactions entre ces facteurs et d'élaborer des scénarii et des outils de prospective qui permettraient aux décideurs d'identifier des mesures d'accompagnement (techniques, sociales ou politiques) pour faire face aux risques et aux évolutions imprévues liés aux changements climatiques. Il s'agit également de déterminer des indicateurs de vulnérabilité au niveau local qui puissent être déclinés au niveau régional.

La problématique traitée est donc celle de la vulnérabilité de façon globale et non uniquement liée au changement climatique. Néanmoins, ce travail apportera une contribution à la mesure des impacts du changement climatique et des propositions pour améliorer l'adaptabilité des populations pastorales.

Wane s'est réjoui de toutes les démarches visant l'animation des ateliers participatifs entre acteurs institutionnels et chercheurs équipes pour prendre conscience du degré de complexité des questions de vulnérabilité dans les zones pastorales.





## Présentation 6

### « Mécanismes d'adaptation socio-économiques des systèmes pastoraux au Ferlo. »

Par Mme. V. ANCEY,

PPZS

L'intervenante a précisé que plutôt que de parler d'adaptation, sa présentation porterait sur l'analyse des pratiques et des stratégies des populations pastorales face aux chocs.

L'intervenante a précisé un certain nombre de concepts et a rappelé quelques précautions pour la suite de son exposé : on parlera ainsi de « populations pastorales » plutôt que de « systèmes pastoraux », comme le signalait le titre de la communication prévue au départ, sauf si on convient que le système pastoral inclut tout l'éventail des stratégies mises en œuvre pour assurer la sécurité de la famille, de la reproduction des troupeaux, de la durabilité de l'unité familiale et sociale, etc. Pour éviter toute équivoque, le choix d'utiliser « populations pastorales » du Ferlo semble plus proche de la réalité et sera donc utilisé dans la suite de l'exposé. Le concept d' « adaptation » est aussi source d'imprécision. L'intervenante a indiqué que parler d'« adaptation » signifie que l'on identifie de façon précise à quoi on s'adapte. Or, objectivement parlant, les pasteurs du Ferlo, comme tous les pasteurs du sahel, sont amenés à s'adapter à une foule de facteurs contraignants. Et pour n'en citer que quelques uns, les fluctuations des prix des marchés, l'occurrence ou non des ressources pastorales, l'évolution du climat et des saisons, ou le changement climatique... il est légitime de se demander si on peut en identifier tous les déterminants, dont la complexité a été présenté par A. Wane.

Il serait donc plus pertinent de parler de résilience car il est difficile de distinguer à quoi les éleveurs s'adaptent et comment se fait cette adaptation en raison des interactions entre ces facteurs.

Lorsqu'on parle de changement climatique et de sécurisation des populations pastorales, il est utile de se demander ce qui relève des éleveurs et ce que les éleveurs ont l'habitude de le faire pour assurer leur sécurité. Et enfin, on peut réfléchir à ce qu'on peut attendre de

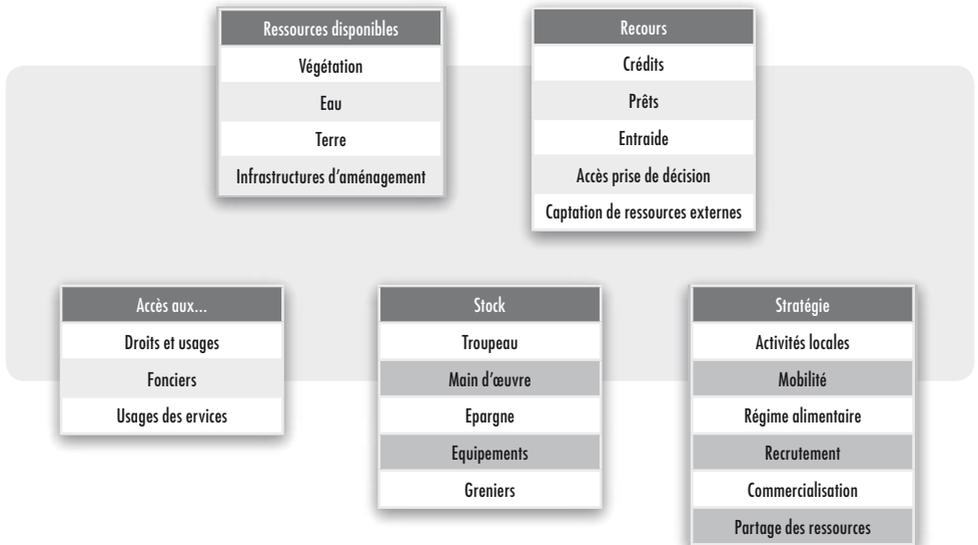
l'administration, des ONG et des autres acteurs pour assurer le développement de l'élevage.

Car, actuellement, les éleveurs se débrouillent entre eux pour gérer ces contraintes. Les intervenants extérieurs (coopération décentralisée, administration, ONG,...) ont tout intérêt à comprendre ce qui se passe en milieu éleveur et quelles sont les « logiques pastorales ». De plus, les éleveurs contribuent également aux changements climatiques, sans réelle connaissance de ces questions.

Il est difficile de définir le développement de l'élevage : passe-t-il par l'augmentation du prix de kilogramme de viande payé à l'éleveur ? l'augmentation de la taille du troupeau ? la diversification de la production ? la garantie d'une vie plus sûre aux populations pastorales ? la garantie des droits à la mobilité, à l'accès à l'information ?...

L'intervenante a présenté un schéma permettant d'illustrer les facteurs de vulnérabilité de façon pragmatique et qui rende mieux compte des interactions entre les différents facteurs :

#### Sécurisation du mode de vie



**Les ressources disponibles** constituées des pâturages, de l'eau, des infrastructures, mais aussi de l'accès à ces ressources.

Dans le Ferlo, on attribue les terres aux communautés rurales avec parfois des programmes de plantation d'acacia pour la gomme arabique qui limitent autant l'accès de ces terres aux pasteurs. Autre exemple, l'accès à l'eau est également très dépendant des distances longues, des prix d'achat, des temps d'attente aux forages...

**Les recours** comprennent l'entraide nécessaire pour les tâches quotidiennes, l'obtention de crédits, la possibilité de participer à des décisions, en étant membre d'une organisation professionnelle ou du conseil rural, et disposer de marges pour changer et agir...

**Les stratégies** : c'est l'éventail de ce que les éleveurs peuvent faire en fonction de leurs besoins. On peut citer tous les choix des activités pastorales ou agricoles, le choix d'avoir un ou deux troupeaux, changer d'espèces, se mettre à cultiver quand cela est possible, modifier son propre régime alimentaire en cas de crise, recruter des salariés pour s'occuper du troupeau surtout lorsque les enfants ont émigré vers les villes, partager le troupeau entre les frères, etc. Evidemment, si les éleveurs ont de moins en moins de choix à faire, c'est que la situation devient critique. Il s'agit alors d'un signal d'alerte à prendre rapidement en considération.

**Stocks** : il s'agit des réserves constituées du troupeau, du nombre d'enfants en âge de travailler, de l'épargne, des équipements (charrettes...), du grenier (stocks alimentaire). Plusieurs questions à poser : quelles sont les réserves actuelles ? Les troupeaux ont-ils pu être reconstitués après certains chocs (sécheresse, épizooties) ? Cela peut-il durer ou bien la vie des campements s'est-elle fragilisée ?

Les mécanismes de sécurisation évoluent, plus particulièrement l'entraide sociale, mais cela ne signifie pas qu'ils disparaissent. Et on est en droit de se demander ce que les éleveurs peuvent attendre des OP en plus que ce qu'ils font déjà à travers l'entraide.

V. Ancey insiste sur l'étude des pratiques réelles. Elle donne un exemple de déterminismes de mouvements des troupeaux par rapport à l'eau (forages) : les prix augmentent pour les transhumants de façon conséquente (par rapport aux tarifs officiels). Alors que les techniciens ont tendance à se focaliser sur l'étude du débit du forage, le détermi-

nant le plus important serait constitué des conditions d'accès à l'eau ou des règles d'usage. Il ne suffit pas de relever le prix officiel, mais d'aller au-delà des déclarations pour comprendre les rapports réels. A titre d'exemple, le Comité de gestion de l'UP de Thieul a fixé des prix élevés pour l'accès à l'eau à des éleveurs venant du sud (ex. 7500 Fcfa/mois, 4000 Fcfa pour la charrette et 3500 Fcfa pour l'eau d'abreuvement des bovins...). A cela s'ajoute la corvée de l'eau qui mobilise tous les membres de la famille, à trois heures du matin pour des familles ayant parcouru une quinzaine de kilomètres... autant de tâches qui exigent une entraide permanente au quotidien.

Certes, on est dans une économie de partage, mais les inégalités se creusent et les mécanismes d'entraide connaissent des modifications en profondeur, attestés par les observations des équipes de recherche depuis les années 1987.

Car la mise en place des forages a changé les façons de s'entendre sur les ressources. C'est cette façon de s'entendre qui a plus de poids sur l'avenir des éleveurs que les changements climatiques eux-mêmes. C'est ainsi que les études visant à comprendre la vulnérabilité des populations pastorales devraient s'intéresser à la manière dont les ressources sont utilisées pour pallier aux contraintes et l'évolution des rapports sociaux dans l'accès à ces ressources.

Le Ferlo est un espace où il y a des mécanismes de réciprocité qui ont été modifiés suite aux installations de forages. Dans le contexte contraignant de changement climatique, les événements extrêmes vont se rapprocher, accompagnés d'irrégularités climatiques. Les contraintes étant amenées à se renforcer, la durabilité de ces sociétés pastorales dépend peut-être autant de leur capacité à modifier leur façon de s'entendre concernant leur environnement, que du risque climatique en lui-même.





## Présentation 7

### « Un modèle d'organisation et de concertation des éleveurs pour une gestion durable de l'espace pastoral. »

Par M. Ch. FALL,

PRODAM

Le PRODAM II fait suite au PRODAM I (1994 - 2000), toujours dans la Région de Matam, avec pour objectif général de développer les capacités propres des populations rurales de la région de manière à améliorer durablement leurs niveaux et conditions de vie. Sur le plan opérationnel, les objectifs spécifiques sont de développer les capacités des Organisations Paysannes (OP), augmenter d'une manière durable le potentiel productif agropastoral, promouvoir l'augmentation et la diversification des revenus des groupes vulnérables et développer des systèmes durables de services financiers de proximité. La durée est de 8 ans (2004-2011) et le financement est de 5 850 000 USD (FIDA : 53,97 %, BOAD : 30,34 %, Etat du Sénégal : 14,6 % et bénéficiaires : 1,67 %).

Le Ferlo de Matam représente plus des 2/3 de la superficie régionale qui s'élève à 29.615,8 km<sup>2</sup>, avec moins de 10 % de la population totale estimée à 420 000 habitants, répartis en 424 villages et 395 hameaux.

Les ressources en eaux sont des mares temporaires des eaux souterraines captées à partir de puits et de forages. La particularité du Ferlo à Matam est que plus de 80 % du territoire du Ferlo se trouvent dans le domaine classé, soit dans la réserve sylvo-pastorale, soit dans la réserve de faune. Ces domaines, soumis à des régimes particuliers relèvent de la gestion de l'Etat. 20 % seulement se trouvent dans les zones de terroirs, sous le contrôle des collectivités locales.

L'intervenant a situé la transhumance comme une pratique à accompagner. La précarité ambiante des pluies dans les régions limitrophes et le manque de pâturages dans ces zones (Podor et parfois la Mauritanie), entraîne l'arrivée régulière de nombreux transhumants au Ferlo, ce qui crée des conflits entre les populations locales et les nomades notamment en ce qui concerne l'implantation des habitations.

Des tentatives d'organisation et d'information des populations sur les

lois et règlements en vigueur ont visé à éviter la complicité de certains notables locaux avec les transhumants, mais aussi et surtout à susciter une prise en charge collective et organisée par les principaux acteurs.

**Les interventions du Prodram se situent à deux niveaux :**

- la mise en place d'infrastructures pastorales (forages, magasins d'aliment bétail, parc à vaccination, pharmacies vétérinaires, pare feux...) ;
- le renforcement des capacités des acteurs (alphabétisation, formations et appui conseil).

**Plusieurs acteurs sont impliqués :**

- les populations d'éleveurs à travers leurs organisations qui sont responsables de l'application des plans de gestion, de l'entretien et de la maintenance des infrastructures mises en place ;
- la Communauté Rurale, qui est responsable de la politique de développement local et de la gestion du domaine du terroir (nouveau par rapport au PAPEL) ;
- les Services Techniques de l'Etat qui ont des missions régaliennes en matière de gestion des ressources naturelles (Hydraulique, Eaux et forêts, Elevage, Aménagement du Territoire...) ;
- les Autorités Administratives qui ont une mission de contrôle de légalité.

La communauté rurale est la porte d'entrée et l'espace de planification des activités. L'objectif est d'être en phase avec les plans de développement locaux et le cadre institutionnel en vigueur.

**Deux principes de base :**

- la responsabilisation des populations et le partenariat entre les acteurs ;
- organisation et administration de l'UP.

L'UP est subdivisée en terroirs pastoraux (dirigé chacun par un comité de vigilance chargé de veiller à l'application de toutes les dispositions du plan de gestion à l'intérieur du terroir). Elle est dirigée par un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) responsable de l'application du plan de gestion et des infrastructures mises en place. Des comités de gestion sont chargés sous la supervision du bureau du GIE d'assurer la gestion quotidienne des infrastructures (forage, magasin d'aliment bétail, pharmacie vétérinaire...).

Le Prodam a permis de réaliser les objectifs suivants : amélioration sensible du maillage hydraulique dans la région de Matam, une meilleure dispersion des troupeaux dans l'espace et une exploitation optimale de tous les pâturages d'hivernage comme de saison sèche, une diminution des implantations anarchiques d'habitations, une réduction des feux de brousse, des coupes abusives et du braconnage, une meilleure participation des populations à la gestion des infrastructures et à la protection des ressources naturelles.

Les Asufor ont des comptes en banque et assurent les frais de fonctionnement et d'entretien des forages, un fonds de protection des pâturages est mis en place par chaque UP...

Un des objectifs de la fédération des UP mise en place est de mutualiser les moyens des UP par rapport à l'entretien des forages et des pare feux à travers toute la zone du Ferlo.

L'intervenant a terminé son intervention par la mise en avant des perspectives intéressantes que représente le Ferlo, en partant des acquis du Prodam, pour développer davantage des actions basées sur les approches participatives et structurantes, une amorce du processus d'amélioration de l'environnement et la gestion durable des infrastructures mises en place, une meilleure accessibilité des ressources hydriques et une meilleure organisation de l'exploitation des pâturages et la nécessité de plus en plus importante de l'affectation de terres pastorales aux communautés locales.





## Présentation 8

**« D'une action technique à la structuration sociale au Ferlo. Le projet Thionokh. »**

**Par M. M. MBAYE,**

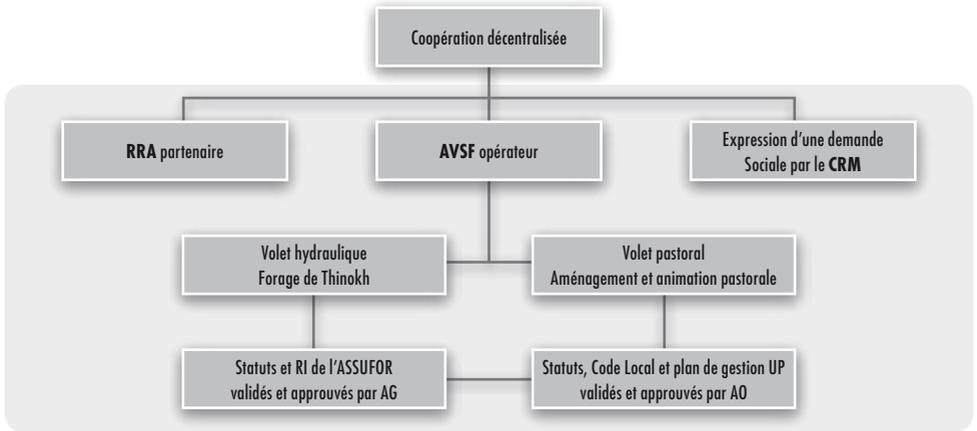
L'intervenant a rappelé que la communauté rurale de Ranérou (Région de Matam, Commune de Vélingara Ferlo ) est pastorale à plus de 80 %. Thionokh est une zone à vocation agro-pastorale située à la frange du bassin arachidier. Les intérêts sont ainsi multiples et demandent à être pris en compte dans le cadre d'une démarche participative et collective afin de répondre aux besoins en eau potable de douze villages et demande la mobilisation des populations à travers des séances de concertation et de formations avec les services forestiers pour le zonage des aires pastorales.

### Commune rurale de Vélingara Ferlo



Suite au diagnostic territorial effectué par le Conseil Régional et l'identification des axes d'intervention prioritaires, les conditions d'accès à l'eau potable et à l'eau d'abreuvement dans la zone de Thionokh et

de 11 villages environnants a particulièrement attiré l'attention des élus afin de subvenir au plus vite aux besoins populations locales. Le Conseil Régional de Matam avait inscrit le forage de Thionokh dans la planification des actions prioritaires et avait sollicité l'appui de la Région Rhône Alpes pour financer la construction d'un forage de Thionokh avec mise en place d'une unité pastorale pour en assurer la gestion et la bonne exploitation. La région Rhône-Alpes a mandaté AVSF pour élaborer (en collaboration avec l'ARD de Matam) une étude technique et financière qui a été validée par le Conseil Régional de Matam.



Le diagnostic initial a été vite enrichi par d'autres missions d'AVSF pour évoluer vers un projet plus large, axé autour du forage, mais avec des actions visant la mise en place de mécanismes de gestion équitable des ressources naturelles (garantissant la sécurisation du pastoralisme, en tant qu'activité principale dans la région du Thionokh) et des articulations entre les différents niveaux de décision des collectivités (village, communauté rurale, commune rurale, conseil régional) et entre ces collectivités et les services techniques et autorités de tutelles.

Le projet dans sa démarche est construit autour d'un volet pastoral dont la mission est d'accompagner l'implantation du point d'eau et l'organisation de l'exploitation de l'espace pastoral et d'un volet hydraulique visant la réalisation du forage équipé. Les deux volets ont été intimement liés ce qui a garanti une meilleure prise en compte de la dimension territoriale dans la mise en place de l'Unité Pastorale (UP constituée de l'espace et de l'ensemble des ressources polarisées par

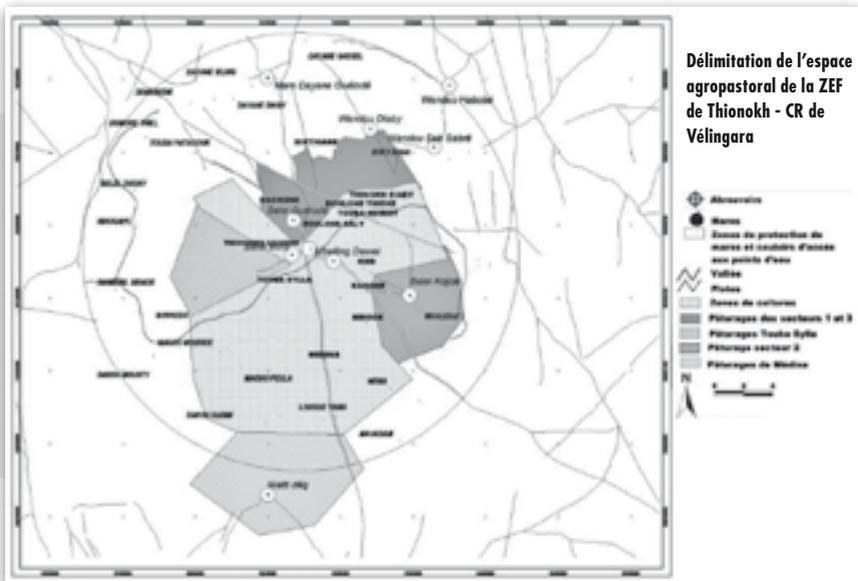
un forage pastoral sur un rayon de 10 à 15 km).

Parallèlement à la construction des ouvrages, a été mené un travail de mise en place des structures de gestion, notamment de l'UP et de l'ASUFOR (organisée dans le cadre du REGEFOR par un arrêté interministériel de 1997).

Le processus d'élaboration du PG et de mise en place des organes de gestion est encadré juridiquement par les textes législatifs et réglementaires nationaux.

L'adoption par délibération du Conseil Rural du plan de gestion élaboré de façon participative est suivie de l'approbation du sous-préfet et la signature d'un arrêté de création de l'UP.

**Projet de sécurisation du pastoralisme - PSPM / AVSF**



Actuellement, le projet poursuit son action par une mise en réseau des La démarche participative a permis d'élaborer des zones de production agricole et des zones de pâturages tenant compte des calendriers culturels. Une animation continue a été mise en place sur la prévention et la gestion des conflits et la vulgarisation des textes de base de l'UP.

Le projet a la particularité d'avoir poussé loin le renforcement des capacités de l'UP et de l'ASUFOR, notamment dans sa gestion de la commercialisation de l'eau. Les résultats sont tout à fait impressionnants

avec des recettes mensuelles d'environ 1 500 000 FCFA pour des dépenses de 700 000 FCFA. Pour mieux gérer ces recettes une formation en Gestion Administrative et Financière a été déroulée au profit des membres des bureaux (CGF et CGUP). Suite à la formation : mise en place d'un système de gestion administratif et financière très léger permettant de faire un bilan financier transparent. Les fonds générés sont reversés sur 2 comptes 85 % ASUFOR et 15 % UP.

Après 2 années de fonctionnement, les fonds propres de l'association dépassent les 2 millions de CFA.

Le dispositif de suivi évaluation repose sur une série d'indicateurs simples (état des pâturages, occurrence de conflits, occurrence de maladies d'origine hydrique, effet de la pénibilité du travail sur le corps des femmes (photographies régulières des mains des femmes)...

Le forage de Thionokh a une zone d'influence sur trois régions (Matam, Louga et Kaffrine) qui constituent l'Entente Interrégionale et est dans sa conception une action qui peut être gérée de façon interrégionale. Une des demandes est celle de la formation à la gestion administrative et financière des organes de gestion et le renforcement des réseaux des UP sur plusieurs régions en même temps.

**Avant...**



**Après !**





## Présentation 9

### « Les marchés à bétail autogérés au Bénin. »

Par M. El Hadj Aboubakar,  
ALFA TIDJANI - Bénin

L'intervention de M. El Hadj Aboubacar ALFA TIDJANI (Président de l'ANOPER, association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants du Bénin) a porté sur le développement des Marchés à bétail autogérés. L'intervenant a présenté le fonctionnement des marchés à bétail traditionnel et les innovations apportées par la mise en place des marchés à bétail autogérés (MBA), véritable outil de développement économique et de promotion des intérêts des éleveurs.

Les marchés traditionnels se caractérisent par la présence d'intermédiaires (*dilaï*) qui amènent l'animal sur le marché et réalisent la transaction pour le compte de l'éleveur. L'éleveur fixe le prix plancher qu'il souhaite récupérer et l'intermédiaire réalise la marge en fonction du prix de vente. L'absence de transparence dans la transaction et l'asymétrie d'information concernant le prix du marché ne profitent évidemment pas aux éleveurs, qui se font souvent escroquer. Par ailleurs, les taxes prélevées sur les transactions reviennent aux autorités traditionnelles, sans transparence dans la gestion ni réinvestissement dans le marché. Il y a donc peu de retombées pour les éleveurs en termes de services.

Le premier MBA a été mis en place à Gogounou à l'initiative de son Président, El Hadj Aboubakar Alpha Tidjani.

Dans leur conception, ces marchés reconvertissent le *dilaï* en un secrétaire de marché, témoin d'une transaction qui est désormais réalisée directement entre l'acheteur et le vendeur. Ce secrétaire perçoit une taxe forfaitaire sur la transaction dont une partie lui revient et une autre est reversée à la caisse du marché.

Basé sur une organisation démocratique<sup>1</sup> et une gestion transparente<sup>2</sup>, le marché à bétail de Gogounou a rapidement réalisé des

1 comité de gestion interprofessionnel d'élus représentant les différentes familles professionnelles : éleveurs, commerçants, bouchers, chargeurs, transporteurs...

2 documents comptables, restitution aux membres, contrôle social...

investissements et noué des partenariats financiers : mise en place d'un marché à bétail moderne avec pharmacie vétérinaire, magasin d'intrants, formation destinées aux éleveurs, développement d'écoles, alphabétisation des adultes en particulier des femmes...

Un lien étroit s'est développé avec la commune (à laquelle le marché reverse annuellement une somme considérable) et les services déconcentrés de l'Etat (qui assurent notamment le contrôle sanitaire l'entrée du marché).

Le concept de MAB a rapidement fait tâche d'huile avec l'appui de plusieurs projets<sup>1</sup> sous l'impulsion desquels une fédération nationale des MAB s'est mise en place et consolidée. Dans le cadre du Programme de Restructuration des Services Agricoles (PRSA), l'expérience a servi de référence et l'amélioration des marchés à bétail a bénéficié de moyens additionnels en tant qu'outil reconnu de développement économique local et d'organisation professionnelle des éleveurs.

Les Marchés à Bétail Autogérés ont permis la création d'un réseau fonctionnel entre les éleveurs et le développement au niveau national d'un réseau de services destinés aux éleveurs et la création de 26 emplois dans le MBA de Gogounou.

Le Président de l'ANOPER a énuméré quelques difficultés que rencontrent actuellement les MBA : la structure s'est développée très rapidement et n'est pas suffisamment consolidée (problèmes de trésorerie, ressources limitées pour réaliser tous les objectifs tels la rémunération des membres des organes de gestion ou le cofinancement des infrastructures, non adhésion de certaines collectivités locales et enfin insuffisance dans la gestion de certains MBA).

Le processus de décentralisation a conféré aux Autorités Locales la responsabilité légale de la gestion des infrastructures marchandes, ce qui a fait naître des tensions entre certaines Mairies et les organes de gestion des marchés. L'intervenant a rappelé qu'il avait été lui-même emprisonné pendant un mois pour son activisme à vouloir défendre l'intérêt des éleveurs dans ce conflit. Suite à une mobilisation massive des acteurs de la filière, un atelier sur la gestion déléguée des marchés a été organisé pour discuter du partage des prérogatives et des responsabilités. Il a abouti à la signature de Chartes de partenariat entre

1 Programme de professionnalisation de l'agriculture du Bénin (PPAB), financé par la coopération française et mis en œuvre en lien avec l'AFDI puis USAID/IFDC.

autorités locales, comités de gestion des MBA et l'UDOPER<sup>1</sup>.

Depuis, de nombreuses demandes d'appui et de collaboration sont parvenues à l'UDOPER en provenance des Mairies et des Organisations des éleveurs au niveau communal. Les investissements réalisés par les marchés ont pris une ampleur nationale : financement d'écoles, de mini-laiteries, mise en place de caisses de crédit destiné aux éleveurs... Enfin, une réelle dynamique s'est développée pour reconvertir les marchés traditionnels en MBA.

L'exposé a mis en avant le rôle crucial joué par certains leaders éclairés et l'importance d'impliquer tous les acteurs dans un tel processus de changement.

Mais plus encore, cela montre que la sécurisation du pastoralisme passe également par l'organisation des éleveurs en aval, une meilleure maîtrise des filières et des marchés. La mise en place d'outils performants de gestion peut ainsi se révéler un puissant vecteur de développement local et de structuration du milieu, permettant une meilleure prise en compte des intérêts des éleveurs à tous les niveaux.



<sup>1</sup> Unions départementales des organisations de producteurs éleveurs de ruminants, constituées par les marchés à bétail autogérés et les OPE départementales puis fédérées au niveau national en ANOPER.



## Présentation 10

### « Plans d'aménagement locaux et régulation de l'accès aux ressources. »

Par M. Marc CHAPON,

AVSF - Mali

**A**VSF intervient au nord du Mali dans les régions de Tombouctou et de Mopti. L'économie des communes est basée sur un élevage pastoral mobile très dépendant des ressources pastorales, elles-mêmes conditionnées dans leur occurrence par les aléas climatiques.

En outre, l'occupation des couloirs de passage des troupeaux constitue une entrave à la mobilité des pasteurs avec des conflits récurrents de plus en plus violents. La pression foncière devient de plus en plus importante dans les zones agropastorales.

L'action d'AVSF a démarré en 2004 dans les Cercles de Goundam et Tombouctou (projet Mali Nord) puis s'est poursuivie en 2007 (PROSEL) dans les Cercles de Koro et Bankass (région de Mopti) et sur les Cercles de Goundam, de Diré et Niafunké (Région de Tombouctou). La zone géographique concernée représente près de 130 000 km<sup>2</sup> et concerne 65 communes.

En dépit de l'élaboration de la loi portant Charte Pastorale (2001) et son décret d'application (2004), son texte était quasiment méconnu des élus et des éleveurs, alors que les textes traitent des éléments importants :

- gestion des ressources pastorales et des conflits par les collectivités locales en relation avec les organisations agropastorales et les services techniques ;
- calendrier de transhumance fixé par les collectivités, autorités traditionnelles et organisations agropastorales ;
- notion de réciprocité transfrontalière avec points de passages obligatoires pour entrées et sorties (suivi par l'État) ;
- absence de taxe ou redevance sur les pâturages, points d'eau naturels, pistes et gîtes d'étape.

L'intervention d'AVSF visait la promotion et le développement durable du système d'élevage transhumant dans le cadre de la décentralisation, la

promotion des services de santé animale de proximité et l'amélioration des conditions de vie et les revenus des familles paysannes vulnérables par la sécurisation du petit élevage. Le projet visait plus spécifiquement la « Gestion concertée des ressources pastorales et sécurisation de la mobilité et du petit élevage ».

Les résultats des actions ont été les suivants :

- élaboration d'un schéma et d'un plan d'aménagement pastoral élaborés et mis en œuvre par cercle ;
- renforcement des capacités des acteurs locaux dans la compréhension et l'application des textes de la charte pastorale et son décret d'application pour prévenir et gérer les conflits ;
- création d'une dynamique locale multi acteurs de gestion concertée et durable des ressources pastorales et des conflits ;
- réalisation d'aménagements hydrauliques, de parcs de vaccination, formation d'éleveurs relais, mise en relation services techniques – vétérinaires privés – éleveurs relais et marquage de pistes de transhumance.

En termes de méthode, un protocole de collaboration tripartite a été établi entre le Conseil de Cercle, la Chambre d'Agriculture et le Projet. Un diagnostic et une cartographie participative ont été menés à travers les cadres de concertation pluri acteurs au niveau des Cercles (réunissant élus, organisations agropastorales, services techniques, administration déconcentrée et un représentant par commune reconnu pour ses compétences sur les questions pastorales). La cartographie des ressources (pâturages, points d'eau, pistes de transhumance, couloirs de passage...) a permis un diagnostic collectif des sources de conflit, une planification de la transhumance, la formalisation de règles d'usage et des plans d'aménagements pastoraux quinquennaux identifiant les besoins en termes d'investissement au niveau Cercle (forages, surcreusement de mares, balisage de couloirs, parcs de vaccination...).

La maîtrise d'ouvrage du suivi du schéma et du plan d'aménagement pastoral a été transférée au Conseil de Cercle et la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre des investissements sont assurées par les communes ou intercommunalités (possibilité de délégation au Cercle). Actuellement, un dispositif local d'actualisation du schéma et du plan d'aménagement pastoral est en cours de construction avec comme chef de file le Conseil de Cercle.

Cette démarche de planification concertée a permis de fournir aux élus et aux organisations professionnelles (éleveurs, agriculteurs,

pêcheurs...) un cadre de négociation permettant une réduction significative des conflits et un outil de planification des investissements permettant de mobiliser des financements additionnels. Le projet a également joué un rôle crucial de formation des élus, souvent peu informés de la législation et de leurs responsabilités.

Toutefois, il faut signaler que le coût de l'organisation des cadres de concertation reste élevé et doit être impulsé de l'extérieur. En outre, en dépit des précautions prises, les choix partisans des élus peuvent biaiser la représentativité des bénéficiaires. La mobilisation des acteurs est longue et doit être maintenue pendant les deux années d'élaboration d'un plan de gestion. Les relations entre élus des collectivités locales et de la chambre d'Agriculture sont parfois tendues et expriment des intérêts divergents. Enfin, les OPE sont jeunes et éprouvent certaines difficultés à se faire entendre et à défendre leurs intérêts.

Face à ces contraintes, AVSF réfléchit à la poursuite de l'accompagnement des partenaires locaux dans le suivi et la mise en œuvre des plans d'aménagement pastoraux en situant plus clairement cet appui dans le cadre des aléas climatiques et de l'adaptation des populations des zones pastorales. L'évolution prévisible du climat aura en effet pour corollaire une tension accrue sur les ressources et le besoin de cadres de concertation et de planification des investissements se fera de plus en plus ressentir.

**Schéma d'aménagement pastoral du Cercle de Niafunké (2008)**





## Débats autour des expériences présentées le 25 juin

### Les pistes pour débat :

- ▶ Comment concilier une croissance démographique en augmentation et donc une évolution des effectifs du cheptel avec des ressources pastorales limitées ?
- ▶ Il existe d'autres zones agro - climatiques en bordure du Ferlo, comment les intégrer dans le cadre de l'adaptation climatique ?
- ▶ En quoi les UP du PRODAM diffèrent-elles du PAPEL? N'y a-t-il pas lieu de renforcer ces UP ?
- ▶ Quels sont les critères de choix de ces cercles d'intervention d'AVSF au Mali ? l'échelle d'intervention n'est-elle pas trop grande pour une expérience pilote ?
- ▶ Préciser le problème des intermédiaires qui est à l'origine des MBA autogérées. Car au Sénégal les intermédiaires facilitent la commercialisation.

Les interventions ont permis de poser des questions sur le devenir du pastoralisme dans un contexte de péjoration des conditions climatiques et de raréfaction des ressources, et face à une demande croissante due à l'accroissement démographique. M. El Hacen Ould Taleb (GNAP) a souhaité que l'expérience au Sénégal soit capitalisée pour servir aux autres pays de la sous-région. Il a insisté sur la création d'un contexte de paix sociale pour assurer le bon déroulement des relations entre éleveurs et autorités locales. La démographie constitue selon lui un facteur important dans toute initiative ou politique de développement du pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Il a exhorté les chercheurs à mieux prendre en compte la réalité du quotidien des éleveurs.

**Mamadou E. Dione du PGIES<sup>1</sup>** a cité l'exemple de l'intervention du PGIES en collaboration avec le Prodram en matière de régénération environnementale grâce à des périmètres grillagés, ce qui permet d'améliorer la séquestration du carbone tout en protégeant la biodiversité, dont les résultats ont été confirmés suite à un inventaire de la flore herbacée et ligneuse sur cinq ans, et ensuite des mesures de niveau de séquestra-

1 Projet de gestion intégré des écosystèmes au Sénégal. Projet PNUD 2007 – 2011 de 7,3 M USD.

tion du carbone. La préservation de l'environnement devient ainsi une action importante en termes de lutte contre le changement climatique, associant les populations villageoises qui désignent des surveillants volontaires surveillant le braconnage et la surexploitation des ressources naturelles, etc.

**Adama Sow (Représentant de la Région Rhône-Alpes au Sénégal)** a souligné que le changement climatique a été souvent présenté sous son aspect contraignant et négatif, alors qu'il gagne à être valorisé comme une opportunité pour les décideurs politiques et pour les éleveurs. Ce sont ces opportunités qui doivent être exploitées pour mettre en place des stratégies et des mécanismes de collaboration afin de valoriser les territoires comme le Ferlo.

**Le président du CNMDE (Ismâïla Sow)** a rappelé que les éleveurs ont été les premiers à réfléchir sur une entente pastorale garantissant la mobilité pastorale et la concertation des éleveurs sur plusieurs régions au Sénégal. C'est lors d'une rencontre à Grenoble, dans le cadre du Festival du Film sur le Pastoralisme que les OPE ont initié ce projet d'entente pastorale. Il a exprimé les craintes des éleveurs de se voir davantage écartés du processus de mise en place de l'Entente Interrégionale et a rappelé que les éleveurs n'étaient pas au courant du projet avant la tenue de l'atelier.

**Le PRODAM (C. Fall)** a insisté sur la nécessité de maîtrise des mécanismes de concertation pour prendre en considération la dimension socioculturelle des populations locales dans les choix et les démarches des actions.

**M. Wane (PPZS/ECLIS)** a mis en relief l'apport du diagnostic dans la compréhension des contraintes et des opportunités que les développeurs et les décideurs se doivent d'utiliser pour améliorer leurs interventions.

**Amadou Ndiaye (ANCAR)** a rappelé que des données sur la longue durée font défaut pour comprendre la dynamique historique des systèmes pastoraux. Pour lui, les développeurs proposent des actions de modernisation du pastoralisme alors qu'on ne dispose pas d'une évaluation de leur impact. Il se demande si les changements climatiques ne vont pas induire une réduction sévère des ressources naturelles et laisser peu de chance aux usagers de mettre en place des stratégies de collaboration ou d'adaptation.

**M. V. Ancey** répond qu'il est indispensable de :

- réaliser un diagnostic sur les ressources disponibles : eau, pâturage, foncier notamment,
- évaluer la facilité de l'accès aux ressources et leur disponibilité mais sans oublier la question des droits qui est essentielle et des déterminants des inégalités entre les usagers pour l'accès aux ressources. Il y a lieu de prendre en compte des éléments techniques, juridiques, sociaux, etc.

Elle a expliqué que le développement du pastoralisme exige d'avoir :

- une vision informée des réalités du pastoralisme et non pas des discours autoritaires et autres injonctions,
- un programme politique pour le développement de l'élevage et non pas une politique ponctuelle ou au coup par coup, et privilégier des politiques plus structurantes comme l'élaboration d'un code pastoral, qui permettra par la suite des discussions intersectorielles.

En réponse à la question portant sur l'étendue de la zone d'intervention d'AVSF au Mali, **M. Chapon** a expliqué la pertinence du cercle comme niveau d'intervention vu qu'il permet de travailler sur les zones de transhumance du départ à l'arrivée et conséquemment d'avoir une optique d'aménagement sur une échelle vaste.





## ⊙ Conclusions issues des travaux de groupe



### Atelier 1

#### « Développement territorial et pastoralisme. »

##### Implication des OPE dans la définition de la stratégie et la mise en œuvre d'un plan d'action (sous-groupe 1) :

- ▶ mettre en place un dispositif d'information auprès des éleveurs ;
- ▶ créer des espaces de dialogue où les éleveurs sont au centre des discussions ;
- ▶ associer les représentants d'éleveurs au sein de l'Entente dans les choix budgétaires et l'affectation des financements concernant l'élevage ;
- ▶ initier un programme d'animation et d'informations pour expliquer les enjeux et les objectifs de cette démarche en termes de transparence et de bonne gouvernance ;
- ▶ renforcer le dialogue entre Communauté Rurale et OP d'éleveurs pour influencer sur les plans de développement communaux ;
- ▶ favoriser l'émergence d'un cadre de concertation entre les différentes OPE régionales (en créer là où cela n'existe pas) pour avoir un seul interlocuteur de l'entente ;
- ▶ assurer des moyens à ce cadre de concertation pour qu'il soit efficient ;
- ▶ faire le lobbying pour que cette représentation soit impliquée systématiquement dans les programmes de l'élevage.

##### En matière d'opportunités et de mécanismes de financement de l'Entente (sous-groupe 1) :

- ▶ exploiter les ressources propres des collectivités locales ;
- ▶ exploiter les ressources générées par les activités d'élevage ;
- ▶ développer des partenariats avec les projets existants (cofinancement des actions par les OPE et/ou collectivités locales) ;
- ▶ négocier avec des bailleurs de fonds internationaux, coopérations décentralisées, PANA, PNDL ;
- ▶ saisir les opportunités offertes par le Changement climatique (finance carbone...)

- appui à la coordination des OPE des 5 régions pour élaborer un plan de développement de l'élevage et apporter une visibilité aux partenaires techniques et financiers.

### **Propositions en matière de délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre au niveau local (sous-groupe 2) :**

- inscrire la délégation de maîtrise d'ouvrage aux OP dans les orientations stratégiques de l'Entente Interrégionale ;
- formaliser ce dispositif de délégation et assurer sa pérennisation dans le cadre de protocole d'accord (pour ne pas être lié au mandat des élus) ;
- associer les OP dans le Comité de Pilotage et le Comité Technique (cooptation des représentants d'OP...).

### **Permettre de valoriser les acquis et de prendre en compte les limites des expériences et projets passés (sous-groupe 3) :**

- capitaliser et s'appropriier les expériences (PAPEL, PRODAM, SODEPS, PAPF, SERAS, AVSF...) ;
- impliquer l'ensemble des acteurs à travers des programmes d'information et de formation pour identifier les besoins (UP, mais aussi infrastructures de stockage...) ;
- mettre en place des programmes de renforcement des capacités sur la gestion des comités existants au niveau des UP ;
- articuler les organes de gestion au conseil rural ;
- mettre en place des mesures incitatives : « concours » de comités de gestion avec des prix (fait pour lutte contre feux de brousse) ;
- organiser des visites d'échanges au niveau sous-régional entre UP ;
- mettre en place une cellule de suivi des UP en vue d'une harmonisation du fonctionnement et d'une capitalisation des expériences structurée au niveau de l'entente interrégionale (composition de la cellule de suivi : présidents des UP, PCR, représentants des différentes structures de gestion, les services techniques (élevage, Eaux et Forêts, Hydraulique...), ARD, les projets ,ONG impliquées dans la mise en place des UP).





## Atelier 2

### « Rôle des organisations de la société civile face au changement climatique. »

#### **Développer des échanges d'expériences entre ONG et OP intervenant en zones pastorales sur des actions innovantes en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique (SG1).**

**Définition :** Les échanges d'expériences sont un partage d'expériences et d'enrichissement mutuels entre plusieurs acteurs à travers des actions innovantes : action nouvelle, spécifique dans un domaine pour son amélioration. Il faudra partir de la vulnérabilité : degré d'exposition au risque, capacité à faire face et à résister, et clarifier le rôle des acteurs (domaine d'intervention des ONG et actions prioritaires de partenariat ciblées par les OP).

#### **Pour les échanges d'expériences innovantes dans le Ferlo :**

- ▶ le renforcement des capacités de la Société Civile dans le domaine du changement climatique ;
- ▶ mise en défens des zones à régénérer (avec des conventions locales, exemple Mbadakhoune) ;
- ▶ lutte contre la remontée de la langue salée à Médina Sabakh (baobolon) ;
- ▶ stratégie de la communication sur les changements climatiques (rencontre transfrontalière de Bilital Maroobé) ;
- ▶ Régénération Naturelle Assistée avec des espèces locales adaptées ;
- ▶ fédérer les comités de lutte contre les feux de brousse (GIE Vélingara) ;
- ▶ utilisation de l'énergie solaire pour équiper les Unités Laitières (sud de Ndioum) ;
- ▶ foyers améliorés et la promotion du biogaz ;
- ▶ animation de thé-débat sur des thèmes de sensibilisation « réduit les coûts de diffusion » ;
- ▶ armoires et boîtes pharmacies vétérinaires ;
- ▶ utiliser les réseaux de marchés hebdomadaires pour diffuser les innovations ;
- ▶ les pratiques rationnelles d'émondage des ligneux fourragers.

## **Réaliser des propositions de collaboration entre les OP, ONG et l'entente interrégionale dans le cadre des PCTI (plans climat territoriaux) (SG2).**

### **Rôles des OP :**

- expression des besoins (formation, investissements et appui conseil) et lobbying auprès des autorités ;
- identification des sites d'implantation des points d'eau, des tracés, des pare feux, accueil et installation des transhumants ;
- faciliter la mise en place de contributions fiscales (Taxes et redevances) ;
- suivi de réception et participation à la réception des ouvrages ;
- contribution à l'élaboration et application des PCTI ;
- mise en place de cadres régionaux et d'un cadre interrégional.

### **Rôles des ONG :**

- appui à la réalisation du diagnostic d'adaptation de l'élevage au changement climatique et à l'analyse de la séquestration du carbone ;
- étude des pratiques traditionnelles pastorales en lien avec les changements climatiques ;
- appui conseil et formation des OP ;
- maîtrise d'ouvrage ;
- recherches de financements ;
- application des PCTI ;
- création d'une charte de collaboration des ONG.

### **Rôles de l'entente interrégionale :**

- mise en synergie des intervenants ;
- conception des PCTI et veille à l'application ;
- harmonisation avec les politiques nationales ;
- application d'un cadre régional puis interrégional ;
- comité scientifique et technique chargé du PCTI sous le conseil régional ;
- financements et recherche de financements.

### **Domaines de collaboration entre ONG, OP et Entente Interrégionale :**

- amélioration du maillage hydraulique pour une utilisation rationnelle des ressources naturelles ;
- gestion de la transhumance ;
- lutte contre les feux de brousse ;

- maintenance des ouvrages hydrauliques ;
- appui à l'organisation et aux renforcements des capacités ;
- structuration des OP.

### **Identifier les besoins de renforcement des ONG et des OP en matière d'adaptation au changement climatique (SG3).**

#### **Structuration / appui organisationnel :**

- renforcer les organisations de pasteurs déjà existantes et appuyer les éleveurs à s'organiser ;
- susciter la création de réseautage entre organisations pour diffuser la parole des éleveurs ;
- accompagner la production d'argumentaires pour la défense des intérêts des pasteurs et les former aux techniques de plaidoyer, dans le contexte d'adaptation (notamment au changement climatique) ;
- promouvoir la concertation entre les organisations de la société civile et les collectivités territoriales à tous les niveaux.

#### **Sensibilisation/information :**

- des élus et du public sur la sécurisation de la mobilité pastorale en réponse au CC ;
- des éleveurs et des ONG locales sur les enjeux liés au changement climatique (politique, économique, social, environnemental).

#### **Accès aux services sociaux de base (éducation, santé) :**

- permettre aux OP de susciter des programmes éducatifs et sanitaires adaptés ;
- appuyer les OP et ONG à élaborer et à mettre en œuvre des programmes alternatifs adaptés à la mobilité et au changement climatique => changement de comportements.

#### **Partage des savoir-faire :**

- encourager les OP à valoriser les savoir-faire locaux ;
- faciliter le partage des pratiques des acteurs de l'ensemble de la société pastorale à travers des cadres de concertation locaux en collaboration avec les partenaires techniques et scientifiques.

#### **Nouvelles techniques alternatives et techniques de production :**

- identifier et renforcer les techniques traditionnelles (savoirs faire locaux) qui fonctionnent déjà ;

- identifier les innovations que les OP peuvent introduire et diffuser ;
- renforcer les capacités des OP à améliorer et/ou augmenter les productions pastorales en concevant et diffusant ces techniques innovantes.

**Renforcer le lien social (cohésion sociale) :**

- pour prévenir et atténuer les conflits autour de l'accès aux ressources ;
- pour encourager la mise en place de solidarités locales et mettre en place des dispositifs publics ;
- au niveau communautaire, pour être visible (par des plaidoyers par exemple).

**Promouvoir l'accès de la société civile aux Mécanismes**

**de Développement Propre :**

- faciliter l'accès des organisations de la société civile à l'information sur les financements carbone (AFD Africa Assist, fonds français pour l'environnement, fonds pour l'environnement mondial...) ;
- encourager les organisations de la société civile et les OP à s'organiser pour accéder aux MDP et pour participer à la conception des PCTI par l'Entente Interrégionale.





## Atelier 3

### « Rôle des politiques publiques face au changement climatique. »

**Identifier les missions que pourrait assurer une nouvelle collectivité interrégionale sur le Ferlo et les implications pour les régions en termes de mutualisation des moyens (SG1) :**

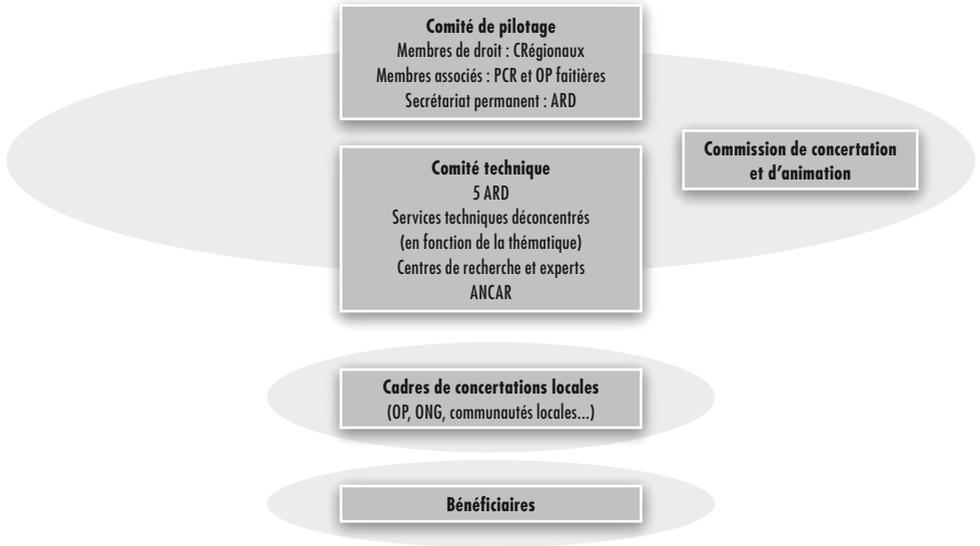
- recenser, évaluer et diffuser les pratiques existantes en matière de sensibilisation, de formation et d'adaptation au changement climatique ;
- définir une stratégie de développement concertée de la zone Ferlo qui permette de garantir la sécurisation des acteurs de la zone silvo pastorale face au changement climatique ;
- garantir une large diffusion de cette stratégie aux acteurs (Collectivités locales, OP, services techniques déconcentrés, ONG...) en rendant accessibles les objectifs et enjeux de l'entente sur les questions du changement climatique dans le Ferlo ;
- garantir la cohérence des interventions menées dans le Ferlo par différents acteurs (projets, investissements privés et publics...) afin de garantir un développement territorial cohérent et répondant au défi climatique ;
- créer une commission de concertation et d'animation, rassemblant les OP et les collectivités locales.

**Propositions pour mutualisation des moyens financiers entre régions :**

- système d'autofinancement par contribution des collectivités locales sur leur budget d'investissement, conformément au code des collectivités ;
- réfléchir et mettre en place des mécanismes de prélèvement complémentaires (équipements marchands, prélèvement sur infrastructures...).

**Faire des propositions pour créer un cadre de concertation interrégional pluri-acteurs (SG2) :**

- proposition de cadre institutionnel pour l'Entente interrégionale (voir schéma ci-après).



**Esquisser une feuille de route pour l'Entente Interrégionale, et la mise en place des PCTI (plan climat territoriaux intégrés) (SG3) :**

- présenter les résultats de l'atelier pastoralisme, CC et développement durable à la conférence des présidents des régions ;
- restitution des conclusions de l'atelier par la région Rhône Alpes (en tant que partenaire principal de l'initiative) aux autres partenaires au développement ;
- élaborer et mettre en œuvre des actions de plaidoyer pour relancer la signature du décret de constitution de l'entente, entre Juillet et Août 2009 ;
- réunion du comité technique pour informer l'ensemble des partenaires impliqués en septembre 2009 ;
- élaboration de propositions de projets pilotes en Novembre/décembre 2009 (avant l'appel à projet du MAE et la conférence de Copenhague).





## ○ Synthèse générale



**L**e changement climatique est en cours. Les éleveurs en témoignant déjà. Or, la variabilité climatique accrue et l'augmentation de température pourraient bien avoir à l'avenir un impact considérable sur leurs pratiques agricoles et pastorales. L'élevage pastoral, bien que très peu contributeur au changement climatique (faibles émissions de méthane) est avant tout une victime de ce changement (pression accrue sur les ressources, événements climatiques extrêmes). Il peut également contribuer à y apporter des réponses (mobilité, savoir faire, adaptation des hommes et des animaux...).

Le Ferlo fait l'objet de plusieurs projets et programmes de développement. Zone éco-géographique homogène, il présente des caractéristiques naturelles et socio-spatiales spécifiques. Il se différencie par sa vocation pastorale et par son histoire liée aux forages en zone sylvopastorale. Pour autant, il demeure une partie d'un ensemble agropastoral plus large qui le relie à la zone du fleuve, et à l'espace pastoral de la rive droite du fleuve Sénégal, côté mauritanien et participe donc à une dynamique transfrontalière plus large. Les troupeaux en provenance du Ferlo trouvent repli dans les zones plus méridionales ou au Sénégal Oriental.

Plusieurs interventions ont souligné l'importance de la prise en considération de la complémentarité des espaces, surtout dans le cadre de l'initiative de l'Entente Interrégionale qui affiche sa volonté de redynamisation des territoires par le pastoralisme. Dans ses perspectives d'action, l'Entente sera donc appelée à approfondir les incidences de la mobilité pastorale entre régions et avec le reste de l'espace pastoral. L'histoire du Ferlo est associée aux « forages », et pour cause ! les forages ont modifié la structuration spatiale, les mouvements de bétail, les affectations des activités et les rapports sociaux aux ressources. Les Unités pastorales ont constitué un cadre d'aménagement de l'espace autour des forages, mais aussi de gestion des services et de l'organisation des usagers des ressources.

L'approche UP, comme l'a fait remarquer M. Alioune Ka, ne date pas d'aujourd'hui. Elle connaît un long cheminement au Ferlo, mais aussi

au Mali et dans d'autres pays sahéliens. Si elle constitue un référentiel technique et social de développement pastoral, c'est parce qu'elle a évolué suite aux leçons tirées des expériences antérieures. Aujourd'hui, comme l'ont montré les intervenants (Dr K. Aka pour le Pape, M. Ch. Fall pour le Prodam et M. M.Mbaye pour AVSF), l'UP recouvre des réalités complexes, et les entrées choisies, respectivement, la communauté, le GIE ou l'association, dénotent des stratégies différentes de maîtrise d'œuvre et de gestion des services associées à l'UP. La finalité est la même dans toutes les approches. Il s'agit de s'assurer de la pérennité de gestion de l'infrastructure hydraulique et des comités mis en place. Toutefois, les mécanismes et les outils adoptés diffèrent et procèdent de choix justifiés par la nécessité de la mise en place de divers comités locaux (comités de gestion, comité d'accueil des transhumants...), l'élaboration d'un plan de gestion, le paiement de l'eau, la création d'une caisse pour l'UP et le financement de l'ASUFOR, la validation des décisions par des décrets administratifs...

L'Entente Interrégionale hérite de territoires vastes et de ces expériences en cours sur lesquelles elle peut s'appuyer, mais aussi d'UP qui ne font plus l'objet d'accompagnement ni par les projets, ni par les services techniques et dont la viabilité constitue un enjeu fort dans le Ferlo.

En outre, comme le signale V. Ancey, les vraies contraintes ne sont peut-être pas celles qu'on peut saisir de premier abord. Le pastoralisme est basé sur des rapports d'entraide, sur des ressources et des stratégies peu connues des décideurs. Quelles sont les vraies demandes des éleveurs ? Que peuvent faire les structures d'appui ? C'est un sujet de débat auquel nous sommes invités et que les structures, organisations professionnelles, services techniques, collectivités (y compris l'Entente Interrégionale) doivent entamer si elles veulent apporter un appui aux éleveurs face aux changements, et éviter la démultiplication non coordonnée des actions.

Enfin, le Ferlo apparaît sous un angle particulier de l'organisation de l'espace. Tout le monde s'accorde sur le fait que les forages y constituent la clef pour les autres ressources pastorales et que les UP ont modifié radicalement la structuration de l'espace. Certains y voient même une menace pour la mobilité des troupeaux. Si cette assertion semble moins évidente si on se rapporte aux témoignages des éleveurs et aux observations des équipes de chercheurs ou des développeurs, il n'empêche que des mutations importantes sont en cours, ce que A. Wane et V. Ancey ont rappelé avec force suite à leurs travaux sur la vulnérabilité, les mutations de solidarité locales et les inégalités sociales.

Le Ferlo apparaît dès lors comme un espace moins homogène qu'on

ne le croit. L'intégration entre les trois termes de l'atelier, le pastoralisme, le changement climatique et le développement durable, trouve peut-être là une expression plus nuancée. Quelle politique de développement dans un contexte environnemental et social en déséquilibre ? L'étude des pratiques pastorales relativise quelque peu les déclarations des éleveurs, en l'occurrence de M. El Hacem O. Taleb de Mauritanie, ou de M. Ismaila Sow du CNMDE sur un équilibre séculaire et une entraide idéalisée par la tradition, mais qui dans les fait est sujette à caution face aux mutations que subit le pastoralisme et son environnement. Il s'agit là en tout cas d'une préoccupation commune aux éleveurs et aux décideurs et qui doit être prise en compte plus en amont dans les décisions politiques locales, nationales ou régionales.

Le foncier comme déterminant spatial du Ferlo a été quant à lui reconnu comme l'entrée principale par laquelle le développement du Ferlo devrait se faire (M. Ismaila Sow), d'autres intervenants ont clairement pointé la question du foncier comme un thème à traiter de façon cruciale : quelle place occuperont les réserves ? Qu'advierait-il des terres affectées à d'autres activités agricoles ou à des dignitaires ou notables ? Ces questions n'ont été qu'effleurées dans les débats. Il est vrai que le foncier pastoral revêt de plus en plus une charge politique forte. La multiplicité des ateliers et des rencontres autour du thème n'a pas abouti à des solutions politiques et sociales acceptables. En outre, l'impression qui se dégage des interventions est qu'il n'y a pas encore un projet politique substitutif, ni de leaders porteurs de propositions d'actions sur la scène politique. Il n'empêche que l'Entente Interrégionale sera interpellée sur la question du foncier pastoral, ne serait-ce que par ce qu'elle hérite de réserves communautaires et forestières et de ranchs, de territoires pastoraux menacés par l'avancée du front arachidier et par la pression foncière accrue.

Notons enfin les différents appels à collaboration. A plusieurs reprises les éleveurs et leurs associations du Sénégal ou de la sous région ont réitéré leur souhait de se voir mieux associés en amont aux décisions politiques et techniques et de se voir consultés sur leur savoir et leur savoir-faire face aux changements climatiques. En effet, le savoir ancestral du pastoralisme est une richesse trop peu explorée et qu'il convient de mieux appréhender et valoriser pour faire face au changement climatique. Un autre appel a été lancé par quelques projets à l'égard de l'Entente interrégionale. Dr. Aka souhaiterait la voir récupérer et gérer les 4500 km de pare-feu, les UP et pérenniser les actions amorcées dans le cadre du Papel. C'est le cas aussi des autres projets. M. Mbaye a parlé du réseau

des UP à mettre sur pied à cheval sur trois régions et de l'implication souhaitée de l'Entente dans sa réussite.

Les expériences qui ont été présentées par M. Chapon d'AVSF au Mali ou par El Hadj Tidjani de l'Anoper au Bénin comportent également des innovations institutionnelles extrêmement fortes et qui pourraient profiter certainement au Ferlo.

Enfin, la présentation de N. Drunet a apporté des éléments clés sur l'action du PNUD, en lien avec la coopération décentralisée, pour appuyer l'élaboration du PCTI et pour accéder aux financements internationaux (fonds carbone, etc.).

La transversalité du thème a été soulignée par M. Soumana de l'UMÉAO qui a insisté sur l'importance de collaboration entre toutes les structures et de l'intérêt que l'Uemoa accorde à la question du pastoralisme et du changement climatique.

Au sortir de cet atelier, il est à noter que le degré d'avancée des projets de territoire et de développement pastoral dépend de la maîtrise et du partage des informations. A la différence des actions classiques, la mobilisation contre le changement climatique requiert des niveaux institutionnels de collaboration (organisations, collectivités, Entente Interrégionale, services techniques compétents en environnement et changements climatiques...), des cadres de coopération et des mécanismes de financements à explorer.

L'atelier a permis d'informer les participants sur les changements climatiques, mais aussi sur la complexité des problématiques pastorales. Il a permis aussi d'informer les agropasteurs du Ferlo de l'initiative de l'Entente, qui dans leur quasi-totalité étaient peu au courant du processus que les régions ont démarré pourtant depuis 2006. Les controverses qui ont surgi lors de l'atelier ont montré qu'il y a encore du travail à faire en matière de rapprochement des élus et des OP. Les critiques parfois vives formulées à l'encontre de l'Entente soulignent avec force la nécessité de mise en place d'une stratégie de communication sur le projet institutionnel de l'Entente : l'atelier a eu le grand mérite de rétablir le dialogue entre élus, pouvoirs publics, chercheurs et éleveurs. Les ateliers ont notamment permis d'avancer sur des propositions institutionnelles précises pour améliorer l'organisation de l'Entente et mieux prendre en compte les attentes des éleveurs.

Plusieurs participants ont souligné les embûches qui risquent d'entraîner la mise en place d'une Entente sylvopastorale forte, capable de porter un programme de développement climatiquement responsable.

Globalement, le premier risque est de rester au niveau d'apprentissage et d'expérimentation d'idées dans un contexte qui demande des réponses opérationnelles à grande échelle. Cela suppose notamment une volonté politique d'expliquer aux populations agropastorales les enjeux et les risques du changement climatiques et les mécanismes prévus par les collectivités locales et par l'Entente Interrégionale, pour asseoir un vrai développement local durable.

Le deuxième risque est celui des effets d'annonce. En effet, la thématique de la sauvegarde de la mobilité pastorale, du changement climatique, de la bonne gouvernance locale, sont des thèmes fédérateurs. A en croire les agropasteurs, plusieurs projets régionaux ou nationaux qui poursuivent parfois des objectifs très similaires, mènent des actions qui restent très éloignées de leurs préoccupations. Le rôle de l'Entente sera notamment de définir une stratégie et garantir la cohérence des différentes actions qui seront menées dans le Ferlo.

Il est clair que l'élevage n'est pas seul en cause quand on parle de développement territorial et d'adaptation au changement climatique. Il faudra également parler d'agroforesterie, d'agroécologie, d'utilisation des énergies renouvelables... mais de ce point de vue, le présent atelier aura eu l'immense mérite de poser des jalons qui mettent clairement la question de l'élevage pastoral au centre des débats. Que l'on évoque le mode de vie pastoral (qui concerne la grande majorité de la population vulnérable du Ferlo), le vecteur de sécurisation économique ou bien la porte d'entrée pour une gestion plus durable des ressources, l'élevage pastoral occupe une place centrale qui ne peut être ignorée des élus et des décideurs. A cette fin, il faudra veiller à maintenir une collaboration étroite entre la recherche, les éleveurs et les pouvoirs publics. L'Entente pastorale offre à ce titre un cadre institutionnel intéressant qu'il convient de valoriser.



# ▶▶ Annexes



○ Termes de références de l'atelier



*Atelier*

*Pastoralisme, développement durable et changement climatique  
dans le Ferlo*

*Saint-Louis – 24, 25 et 26 juin 2009*

Rhône-Alpes<sup>Région</sup>

Mai 2009

**Cet atelier est co-organisé par l'ONG « Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières » et l'ONG OXFAM avec l'appui de la région Rhône-Alpes et de la région de Saint-Louis.**



## Contexte et problématique

Les mouvements de bétail en Afrique de l'Ouest ont lieu sur toute la bande soudano saharienne. Ils répondent à des contraintes environnementales locales (régime des pluies et disponible en pâturages), à la nécessité de mettre en marché le bétail vers les zones urbaines et plus conjoncturellement à des crises climatiques ou sanitaires. L'élevage de ruminants contribue à hauteur de 10 à 15 % du PIB des pays sahéliens et occupe près d'un quart de la population au titre de leur revenu principal ou d'un complément de revenu annexe. Le mode de production pastoral concerne plus du tiers de l'élevage bovin et la moitié de l'élevage des petits ruminants en Afrique de l'Ouest, pour plus de 50 % de la production totale de viande et de lait dans la zone. La filière bovin viande est une des 5 priorités de la politique agricole de l'UEMOA (PAU) et la transhumance est un des thèmes prioritaires de la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP).

Au Sénégal, comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, dans un contexte socio-économique et politique ouest africain caractérisé par la hausse des produits alimentaires et l'accroissement des besoins en protéines animales (croissance démographique de 2 à 3 % par an en zone rurale et supérieure à 4 % par an en zone urbaine), le développement maîtrisé du pastoralisme représente un véritable enjeu de sécurité alimentaire, de croissance économique durable, d'aménagement des zones pastorales et de paix sociale.

**Des contraintes croissantes pèsent sur l'élevage mobile dans la zone sylvopastorale du Ferlo :**

**Un accès réduit aux ressources naturelles (eau et pâturages) :**

- une pression démographique accrue qui entraîne la colonisation de zones antérieurement consacrées à l'élevage et leur conversion en zones urbaines ou agricoles ;
- une concurrence entre les différents utilisateurs de l'espace rural (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs...) ;

- ▶ le développement d'une utilisation privative des territoires (ranching, périmètres irrigués, agro carburants, productions vivrières destinées à l'export...);
- ▶ Le développement de zones protégées (zones forestières, réserves naturelles...).

Ces évolutions, aggravées par une reconnaissance insuffisante du foncier pastoral, remettent de plus en plus en question la viabilité de l'élevage pastoral mobile et entraînent une multiplication de conflits d'usage et de troubles sociaux, parfois sanglants.

#### **Au niveau de l'accès au marché,**

les pasteurs sont trop souvent victimes de taxations diverses, plus ou moins légales, qui handicapent la circulation des animaux et entraînent une hausse artificielle des prix à la consommation. Les marchés à bétail équipés pour l'embarquement des animaux sont rares et supposent de longs trajets à pied qui épuisent le bétail et déprécient sa valeur économique. De surcroît, les filières viandes sont souvent complexes et peu transparentes. Les marges sont étroites pour tous les éleveurs, qui doivent faire face à un grand nombre d'intermédiaires qui engrangent souvent la majeure partie de la valeur ajoutée. Les grands éleveurs, ayant une bonne capacité de négociation, peuvent réguler leurs flux, mais les petits éleveurs ont peu de poids, ce qui les décourage de commercialiser leurs animaux. Enfin, les systèmes de crédit et les systèmes bancaires ne constituent pas encore une alternative crédible à la « capitalisation sur pied » réalisée par certains propriétaires. Toutes ces contraintes affectent la compétitivité de la viande sénégalaise face à la viande importée (sur pied ou non).

#### **Enfin, un enjeu crucial...**

est de mieux prendre en compte les populations pastorales dans la mise en place et la gestion des infrastructures publiques (hydraulique pastorale, marchés à bétail, pistes de transhumance...) au travers de processus concertés. Il est donc nécessaire de réfléchir à des formules innovantes et économiquement viables pour développer des services et un mode de gestion piloté par les populations pastorales elles-mêmes.

La mise en place de l'entente interrégionale pour la zone sylvopastorale du Ferlo constitue une initiative structurante qui regroupe les 5 régions dont le territoire recouvre au moins en partie la zone Ferlo (Saint-Louis, Matam, Louga, Tambacounda et Kaffrine). Cette initiative offre un cadre politique pour la mise en place de plans d'investissements régio-

naux dont l'objectif serait l'aménagement et la mise en valeur du Ferlo. Le développement de l'élevage pastoral dans la zone du Ferlo doit également se placer dans la perspective du changement climatique. La zone du Ferlo a été retenue par le PNUD comme une région test pour la mise en œuvre de plans d'actions « climat » et constitue une expérience pilote pour contribuer à atteindre les ambitions de Kyoto 2 (20 % réduction de GES, 20 % d'énergies renouvelables) d'ici 2020. Dans la perspective de la Conférence de Copenhague (fin 2009), il est important d'illustrer la manière dont une politique d'aménagement territorial, portée par les régions et les professionnels, peut contribuer à ces objectifs.

Cet atelier vise donc à susciter un échange entre les acteurs de la zone Ferlo sur le rôle structurant du pastoralisme dans le développement du Ferlo et les relations entre élevage pastoral et changement climatique. Ce faisant, cet atelier devrait faciliter l'identification d'actions visant à l'aménagement de la zone sylvo-pastorale tout en contribuant au plan climat pour le Ferlo. Dans cette optique, l'atelier devra permettre une meilleure connaissance entre les acteurs et un renforcement des relations dans chacune des régions, mais également entre régions et entre organisations professionnelles de la zone Ferlo.

L'atelier s'appuiera donc sur des expériences concrètes, passées ou en cours, qui répondent au double objectif d'un développement durable et d'un impact climatique. Il permettra de tracer les contours de solutions qui pourraient être proposées à un niveau local, national et sous-régional. Il réunira des représentants des principaux acteurs concernés : en premier lieu les acteurs de la filière viande et les régions, mais également les pouvoirs publics nationaux et internationaux et les acteurs de la coopération. Des représentants d'organisations professionnelles et d'ONG des pays frontaliers (Mali et Mauritanie) seront également conviés.



## Objectifs de l'atelier

### **Mettre à un même niveau de connaissance les différents participants :**

- sur le changement climatique : information et diffusion des connaissances et négociations internationales sur le climat ;
- sur l'état des lieux des acteurs, des potentialités et des contraintes liées à l'élevage pastoral dans le Ferlo : organisations, cadres juridi-

ques, organisation foncière et principaux enjeux tels que ressentis par les différents acteurs... ;

- sur les initiatives en cours dans la zone Ferlo : mise en place de l'entente pastorale et mécanisme d'élaboration du plan climat avec l'appui du PNUD.

**Favoriser des échanges entre les acteurs professionnels, institutionnels et les experts sur la base des expériences innovantes et validées en matière d'appui à l'élevage pastoral et leurs implications en matière de développement durable et de climat, selon deux entrées :**

- Territoriale : comment accompagner un développement territorial concerté des territoires pastoraux : Comment impliquer les éleveurs dans l'action des collectivités locales ? Quelles solutions innovantes pour une gestion concertée des ressources pastorales ? Comment prévenir et régler les conflits d'usage ?
- Infrastructures : Comment financer dans la durée les dispositifs d'animation et les infrastructures pastorales : comment assurer la maintenance et le renouvellement des ouvrages hydrauliques ? quelles infrastructures de santé animale et de commercialisation du bétail ? Quels dispositifs de gestion/animation de ces infrastructures ? Quelle fiscalité locale pour favoriser un développement local ?
- Concertation : comment faciliter les échanges interprofessionnels entre les éleveurs et les autres acteurs du monde pastoral, en lien avec les collectivités territoriales, pour mener une réflexion sur la gestion concertée des ressources, la mise en place d'infrastructures et de services et la valorisation des produits de l'élevage.

**Identifier quelques actions innovantes qui pourraient alimenter le programme de l'entente pastorale, les plans de développement régionaux et le plan climat. Les traduire sous forme d'une recommandation politique pour la stratégie de développement de l'élevage pastoral dans le Ferlo.**



## Produits attendus

- Les actes du séminaire réalisant une synthèse des débats et reprenant les interventions / contributions de tous les partenaires (version papier et version électronique sur CDROM) ;
- L'élaboration de deux documents de capitalisation issus des présen-

tations et des échanges :

- Une synthèse et des recommandations « politiques » pour une stratégie de développement de l'élevage pastoral dans le Ferlo.



## Lieu

### Sénégal (Saint-Louis) du 24 au 26 juin 2009.

Cet atelier international sera suivi d'un atelier interne à AVSF (2 jours) réunissant les équipes et leurs partenaires.



## Participants

**Animation et facilitation de l'atelier :** elle sera réalisée par un consultant international expert en pastoralisme avec l'appui d'AVSF.

### Invités :

Catégorie	Liste
<b>Organisations professionnelles</b>	CNMDE, CNCR, Bilitaal Maroobe, AOPP (Mali), GNAF de Mauritanie, UDOPER (Bénin), AFP, FAI (France)
<b>Pouvoirs publics</b>	1 représentant par région et ARD en zone Ferlo, 3 représentants des ministères Sénégalais (élevage, coopération décentralisées, collectivités locales, ...)
<b>Organisme d'enseignement et de recherche</b>	EISMV, CIRAD, ISRA, IRD, PPZS
<b>Organisations techniques, de régulation et ONG</b>	FAO, UEMOA, CEDEAO, CILSS, VSF-E, IRAM, ICD, ADESAH, CSE (centre de suivi écologique), Hub rural, CONGAD, WISP.
<b>Agences de coopération</b>	RRA, Région Nord-Pas de Calais, Région Midi-Pyrénées, Région Piémont, Région Catalogne, Agence française de développement (AFD Sénégal), SCAC Sénégal, ALIVE, Union Européenne (DCE Sénégal), PNUD, FAO, FIDA, Banque Mondiale, Coopération luxembourgeoise,, Coopération Suisse, GTZ

**PS :** au niveau des voyages internationaux, seuls seront pris en charge les déplacements des intervenants et des représentants d'OP ou d'ONG d'Afrique de l'Ouest. Au niveau du Sénégal, les « agences de coopération » devront assurer leur propre transport.



## Déroulement de l'atelier les 24, 25 et 26 juin 2009

### Le 24 juin (ouverture de l'atelier)

Horaire	Description de l'activité	Intervenant
8h - 9h30	Accueil et installation des participants Distribution des programmes Mise en place terminée	AVSF
9h30 - 9h35	Allocution du Maire de Saint Louis (mot de bienvenue)	
9h35 - 9h40	Allocution du représentant d'AVSF	
9h40 - 9h45	Allocution du représentant de la RRA	
9h45 - 9h50	Allocution de Mr. Le Directeur de la Coopération Décentralisée	
9h50 - 9h55	Allocution de Mr. Le Directeur de l'Elevage	
9h55 - 10h00	Allocution du Président de la région de Saint-Louis	
10h00 - 10h30	Présentation des participants	
10h00 - 10h05	Allocution de Monsieur le Gouverneur et ouverture officielle	
10h05 - 10h30	Tour de table des participants	
10h30 - 11h00	Pause café	AVSF
11h00 - 11h45	Présentation de l'atelier et de ses objectifs, déroulement des 3 jours (méthodologie)	AVSF / Consultant modérateur
11h45 - 13h15	1er débat général : validation	
13h15 - 14h30	Repas	
14h30 - 15h	Enjeu du plan climat pour le Ferlo	PNUD : N. Drunet et A. Fall
15h - 15h30	L'entente interrégionale : un cadre pertinent de développement durable	ARD-St-Louis
15h30 - 16h	LEAD : Suivi des interactions pastoralisme-environnement, et aide à la décision	I. Touré
16H00 - 16H30	Impact du PAPEL en matière de sécurisation du pastoralisme au Ferlo	PAPEL : K. Aka
16H30 - 16H45	Pause	
17H00 - 17H30	Synthèse des présentations précédentes, rappeler le lien entre développement territorial, changement climatique et pastoralisme + annoncer les présentations du lendemain	AVSF / Consultant

## Le 25 juin

Horaire	Description de l'activité	Responsable
8h30 - 9h00	Projet ECLIS, de l'importance du suivi de la vulnérabilité dans un contexte de changement climatique : implication pour le Ferlo	PPZS : A. Wane
9h00 - 9h30	Mécanismes d'adaptation socio-économiques des systèmes pastoraux au Ferlo	PPZS : V. Ancey
9h30 - 10h00	Expériences innovantes en matière de concertation et d'organisation professionnelle	PRODAM : Ch. Fall
10h00 - 10h30	Pause café	
10h30 - 10h45	D'une action technique à la structuration sociale au Ferlo	Momar Mbaye
10h45 - 11h00	Expérience du PROSEL au Mali, plans de gestion locaux et régulation de l'accès aux ressources	AVSF : M. Chapon
11h00 - 11h30	De l'appui à la gestion des ressources pastorales au plaidoyer pour un Code pastoral au Niger	AVSF : G. Ragouandea et F. Cornu
11h30 - 12h00	Débat autour des interventions de la matinée	
12h00 - 12h30	Présentation des groupes de travail	AVSF & Consultant
12h30 - 13h00	Orientation des participants vers les 3 ateliers thématiques	
13h - 14h30	Repas	
14h30 - 16h00	Groupes de travail en parallèle	
16h00 - 16h30	Pause café	
16h30 - 17h30	Groupes de travail en parallèle	

## Le 26 juin

Horaires	Description	Responsable
8h30 - 9h15	Restitution du groupe de travail 1 + débats et questions	Modérateur
9h15 - 10h00	Restitution du groupe de travail 2 + débats et questions	Modérateur
10h00 - 10h45	Restitution du groupe de travail 3 + débats et questions	Modérateur
10h45 - 11h30	Pause café	

Horaires	Description	Responsable
11h30 - 12h30	Synthèse générale de l'atelier	Moderateur
12h30 - 13h00	Cérémonie de clôture : AVSF, conseil régional, ministère de l'élevage	Moderateur



## ⊙ Termes de références des travaux de groupes



### Atelier 1 : Développement territorial et pastoralisme

#### Sous-groupe 1

- ▶ Permettre d'identifier les modalités d'implication des organisations des éleveurs dans la définition de la stratégie et la mise en œuvre du plan d'action de l'Entente Interrégionale
- ▶ faire l'état des opportunités actuelles de coordination et des mécanismes de financements (PANA, PNDL...).

#### Sous-groupe 2

- ▶ Faire des propositions en matière de délégation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre au niveau local.

#### Sous-groupe 3

- ▶ Permettre de valoriser les acquis et de prendre en compte les limites des expériences et projets passés (ex. mise en place des UP, ASUFOR, comités de lutte contre les feux de brousse, etc.)



### Atelier 2 : Rôle des organisations de la société civile face au changement climatique

#### Sous-groupe 1

- ▶ développer des échanges d'expériences entre ONG et OP intervenant en zones pastorales sur des actions innovantes en matière

d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

### Sous-groupe 2

- réaliser des propositions de collaboration entre les OP, ONG et l'entente interrégionale dans le cadre des PCTI (plans climat territoriaux)

### Sous-groupe 3

- identifier les besoins de renforcement des ONG et des OP en matière d'adaptation au changement climatique



## Atelier 3 : Rôle des politiques publiques face au changement climatique

### Sous-groupe 1

- identifier les missions que pourrait assurer une nouvelle collectivité interrégionale sur le Ferlo et les implications pour les régions en termes de mutualisation des moyens.

### Sous-groupe 2

- faire des propositions pour créer un cadre de concertation interrégional pluri-acteurs

### Sous-groupe 3

- esquisser une feuille de route pour l'Entente Interrégionale, et la mise en place des PCTI (plan climat territoriaux intégrés)



## Liste des participants

Nom et prénom	Institution	Pays	Email	Téléphone
Aka Kader	PROGEBE	Sénégal	kaderaka@gmail.com	(221) 77 574 14 57
Aladjì Diack	AVSF	Sénégal	a.diack@avsf.org	(221) 77 577 58 61
Alafa Tidjani Aboubakar	ANOPER	Benin	udoper_benin@yahoo.fr	(229) 23 63 53 52
Ba Abou Edi dit Abdou Raby	Fédération UP Matam	Sénégal		(221) 77 506 06 26
Ba Demba	PCR Velingara	Sénégal		(221) 77 554 48 35

Nom et prénom	Institution	Pays	Email	Téléphone
Ba Mamadou	CR Tamba	Sénégal	mamadouourmaba@hotmail.com	(221) 77 451 83 32
Ba Mbisane	Pdt UP Thionokh	Sénégal		(221) 77 355 53 81
Ba Ousmane	APS	Sénégal		(221) 77 527 33 32
Balde Moussa	AVSF	Sénégal	m.balde@avsf.org	(221) 33 996 26 25 / (221) 77 554 17 53
Barry Boubakar	Billital Maroobe	Niger	baboubak@yahoo.fr	(227) 976 209 98
Bbaye Babacar	AIDA FM	Sénégal		(221) 77 613 94 10
Benkahla Amel	Consultante	Sénégal	amel_benkahla@yahoo.fr	(221) 77 624 61 60
Biaye Amadou	AVSF	Sénégal		(221) 77 511 13 04
Boscher Christophe	AVSF	Sénégal	c.boscher@avsf.org	(221) 77 145 77 11
Cazalas Oriana	AVSF	Mali	o.cazalas@avsf.org	
Chapon Marc	AVSF	Mali	avsf.mali@afribone-mali.net	
Cissé Mamadou Moustapha	IDSV	Sénégal	mustafcisse@yahoo.fr	(221) 77 555 80 11
Cissokho Lamine	ARD Matam	Sénégal	lmcissokho@yahoo.fr	(221) 77 565 75 54
Clément Claire	Conseil général de l'Isère	Sénégal	claire_clem@hotmail.com	(221) 77 713 92 79
Colonel Faye Boubacar	IREF Saint Louis	Sénégal		(221) 77 641 42 92
Comaills La Rota Claire	AVSF	France	c.comaills-la-rotac@avsf.org	(33) 06 66 99 93 71
Cornu Florent	AVSF	Mali	prosel@orangemali.net	(223) 730 72 600
Dia Abdoulaye	IDSV	Sénégal	abolay2003@yahoo.fr	(221) 77 538 66 59
Dia Moustapha	CNCR	Sénégal	cncr@cncr.org / seracgie@yahoo.fr	(221) 77 533 18 55
Diallo Boubacar	Conseil général de l'Isère	Sénégal	isere.tambacounda@yahoo.fr	(221) 77 570 12 44
Diallo Demba	Congad	Sénégal	ndiourdiallo2@yahoo.fr	(221) 77 567 60 53
Diallo Samba Djiby	Elevage	Sénégal	samory15diallo@yahoo.fr	(221) 77 633 76 67
Diallo Soumana	UEMOA	Burkina Faso	sdiallo@uemoa.int	(226) 76 70 58 24
Diao Djibrilou	AVSF	Sénégal	diaodjibrilou@yahoo.fr	(221) 77 622 32 52
Diao Mamadou Dior	Dir. Coop Dec	Sénégal	matydior62@yahoo.fr	(221) 77 589 37 42
Diele Ousseynou	ARD Saint Louis	Sénégal	ousseynoudiele@yahoo.fr	(221) 77 654 96 14

Nom et prénom	Institution	Pays	Email	Téléphone
Dieng Seynebou Badiane	Conseil Régional Saint Louis	Sénégal		(221) 77 516 89 22
Dione Mamadou Eugène	PGIES	Sénégal	eugenengor@yahoo.fr	(221) 77 630 68 72
Diop Mamadou	CR Gandon	Sénégal	diopmamadou48@yahoo.fr	(221) 77 657 73 31
Diouf Birane	CONGAD	Sénégal	bdioufbay@yahoo.fr	(221) 77 528 75 59
Drunet Nicolas	PNUD	Sénégal	nicolas.drunet@undp.org	(221) 77 709 99 90
Duverge Anne	FAI	Sénégal	anne.duverge@gmail.com	(221) 77 163 05 00
Ebnou Ledhib	GNAP	Mauritanie	gnap415@gmail.com	(222) 245 76 64
Fall Ballo	Commune Saint Louis	Sénégal		(221) 76 493 33 62
Fall Cheikh	PRODAM	Sénégal	cfall@prodam2.net	(221) 77 653 01 13
Faye Pierre	AVSF	Sénégal	p.faye@avsf.org	(221) 77 512 67 60
Gardin Chloé	PPZS	Sénégal	chloe.gardin@wanadoo.fr	
Gloria Mathieu	Coopération décentralisée FK/PC	Sénégal	mathieu.gloria@gmail.com	(221) 77 457 67 75
Gueye Thierno Bocar	MDE Saint Louis	Sénégal	mdestl@yahoo.fr	(221) 77 652 62 12
Hayatou Idrissa	AREN	Niger	aren@intnet.ne / hayat_idr@yahoo.fr	(227) 96 99 44 46
Ka Abdoulaye Samba	MDE Matam	Sénégal		(221) 77 554 96 31
Ka Alioune	CSE	Sénégal	ka@cse.sn	(221) 77 632 69 46
Ka Amadou A.	APESS	Sénégal	apessthis@yahoo.fr	(221) 77 546 69 40
Ka Mamadou	Conseil régional Kaolack	Sénégal	kanemoda68@yahoo.com	(221) 77 305 80 17
Ka Mamadou Abib	IRSV Saint Louis	Sénégal	elabib2000@yahoo.fr	(221) 75 559 26 46
Ka Mbaye	Pdt Asufor Thionokh	Sénégal		(221) 77 781 95 09
Kamil Hassan	Consultant	Sénégal	kamil.nomad@gmail.com	
Kane Atoumane	AVSF	Sénégal	kane_atoumane@yahoo.fr	(221) 77 630 59 50
Kane Aliw Hamady	GNAP	Mauritanie	kane_aliw@yahoo.fr	(222) 77 209 10 39
Larbodière Ludovic	AVSF	France		
Lo Momar	Conseil Régional Louga	Sénégal	momarlouga@yahoo.fr	
Ly Mamadou Amadou	ARED	Sénégal	lymadou2001@yahoo.fr	(221) 77 655 72 95
Mainenti Carline	AVSF	France	c.maintenti@avsf.org	

Nom et prénom	Institution	Pays	Email	Téléphone
Mankor Adrien	EISMV	Sénégal	amankor@refer.sn	(221) 77 558 52 57
Mbaye Momar	USAID Wula Nafa	Sénégal	momar_mbaye@hotmail.com	(221) 77 536 49 92
Mbengue Alioune Blaise	ARD Matam	Sénégal	alimheng@yahoo.fr	(221) 77 654 81 47
Mime Dr Papa I.	IRSV Saint Louis	Sénégal	paibra2@yahoo.fr	(221) 77 655 58 47
Ndiaye Amadou	ANCAR Saint Louis	Sénégal	njaxythier@yahoo.fr	(221) 77 549 36 30
Ndiaye Thierno	RBM	Sénégal	adenasn@yahoo.fr	(221) 77 642 18 48
Ndong Mika	ARD Matam	Sénégal	mikandong@yahoo.fr	(221) 77 651 20 96
Niang Ibrahima	Direction Elevage	Sénégal	ibniang@hotmail.fr	(221) 77 104 54 91
Noppen Dalf	NCG	Danemark	dnoppen@ncg.dk	
Ould Taleb El Hacem	GNAP	Mauritanie	gnap415@gmail.com	(222) 236 74 55
Pierry Clara	AVSF	Sénégal	clarapierry@gmail.com	(221) 77 623 25 90
Ragounandea Guéodiba	AVSF	Niger	g.ragounandea@avsf.org	(227) 77 585 27 47
Roucoux Clélia	CR Gandon	Sénégal	sicovalgandon@yahoo.fr	(221) 77 526 13 80
Sakho Mamadou O.	Direction Elevage	Sénégal	msakho@yahoo.fr	(221) 77 561 65 10
Saliou Dicko	AOPP	Mali		(223) 76 05 12 68
Sangaré Yacouba	ICD	Mali	icd@afribonemali.net	(223) 20 23 12 52
Soulabaille Juliette	AVSF	France		
Sow Bocar	PROGEBE	Sénégal	bocar_sow@hotmail.com	(221) 77 357 55 82
Sow Dia Aminata	ARD Kaolack	Sénégal	aminatasowdia@yahoo.fr	(221) 77 576 12 78
Sow Doudou	Ferme	Sénégal	oussino@yahoo.fr	
Sow Ismaela	CNMDE	Sénégal	cnmde1@yahoo.fr	(221) 77 611 05 69
Sow Ousmane	MDE Saint Louis	Sénégal	mdestl@yahoo.fr	(221) 77 659 52 11
Tandia Aziz	ARD Tamba	Sénégal	aztandia@yahoo.fr	(221) 77 725 00 43
Tardivel Géraldine	DIRCOD/SCAC	Sénégal	geraldine.tardivel@gmail.com	
Thébaud Brigitte	NCG	Danemark	thebaud.brigitte@gmail.com	
Touré Ibra	CIRAD	Sénégal	toure@cirad.fr	
Warr Bouna	ARD Saint Louis	Sénégal		
Yimga Tatchi Raphael	SNV	Niger	ryimgatatchi@snvworld.org	(227) 96 88 41 90



## Acronymes

**ADESAH** : Association pour le développement de l'élevage au sahel  
**ALIVE** : African Livestock  
**ANCAR** : Agence nationale de conseil agricole et rural  
**ANOPER** : Association nationale des organisations professionnelles d'éleveurs de ruminants (Bénin)  
**ANR** : Agence nationale de la recherche  
**AOPP** : Association des organisations professionnelles paysannes du Mali  
**AFP** : Association française du pastoralisme  
**ARD** : Agence régionale de développement  
**ARED** : Association for Research, Education and Development  
**ASUFOR** : Association des usagers des forages  
**AVSF** : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières  
**BAD** : Banque africaine de développement  
**CC** : Changement climatique  
**CCNUCC** : Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique  
**CEDEAO** : Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest  
**CILSS** : Comité permanent inter Etats de lutte contre la sécheresse  
**CIRAD** : Centre international de recherche agronomique pour le développement  
**CNCR** : Conseil national de concertation agricole et de coopération des ruraux  
**CNMDE** : Conseil National des Maisons des Eleveurs  
**CNUCC** : Conférence des nations Unies sur le changement climatique  
**CONGAD** : Collectif des ONG du Sénégal  
**CR** : Conseil régional  
**CSE** : Centre de Suivi Ecologique  
**DIREL** : Direction de l'Elevage (Sénégal)  
**EISMV** : Ecole Inter-Etats des Sciences et de la médecine vétérinaire  
**FAI** : Fédération des alpages de l'Isère  
**FAO** : Organisation pour l'alimentation et l'agriculture  
**FIDA** : Fonds international pour le développement agricole  
**GES** : Gaz à effet de serre  
**GIEC** : Groupe international d'experts sur le climat  
**GNAP** : Groupement national des associations pastorales (Mauritanie)  
**GTZ** : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (agence de coopération allemande)  
**ICD** : Initiatives conseil développement  
**IFDC** : Centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole  
**IRAM** : Institut de recherches et d'application des méthodes de développement  
**IRD** : Institut de recherche pour le développement  
**ISRA** : Institut Sénégalais de recherche Agronomique  
**LEAD** : Livestock, environment and development  
**LOASP** : Loi d'orientation agro-sylvo-pastorale

**MAEE** : Ministère français des Affaires Étrangères et Européennes  
**MBA** : Marché à Bétail Autogéré  
**MDE** : Maisons Des Eleveurs  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**OP** : Organisation Paysanne  
**OPE** : Organisations professionnelles d'Eleveurs  
**OSI** : Organisation de Solidarité Internationale  
**PANA** : Plan nationaux d'adaptation  
**PAPEL** : Programme d'appui à l'Elevage  
**PCTI** : Plan Climat Territorial Intégré  
**PGIES** : Plan de gestion intégrée des écosystèmes au Sénégal  
**PG** : Plan de gestion  
**PNDL** : Programme national de développement local  
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement  
**PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
**PPZS** : Pôle Pastoral des Zones Sèches (ISRA)  
**PRODAM** : Projet de développement agricole de Matam  
**PROGEBE** : Projet régional de gestion durable du bétail ruminant endémique en Afrique de l'Ouest  
**PROSEL** : Projet de sécurisation de l'élevage  
**REGEFOR** : Réforme de la gestion des forages motorisés ruraux  
**RRA** : Région Rhône-Alpes  
**SCAC** : Services de coopération et d'action culturelle  
**SIPES** : Système d'information sur le pastoralisme au sahel  
**SIPSA** : Système d'information pastoralisme environnement au sahel  
**UDOPER** : Union Départementale de l'Organisation Professionnelle des Éleveurs de Ruminants  
**UEMOA** : Union économique et monétaire Ouest africaine  
**UP** : Unité pastorale  
**USAID** : Agence américaine de développement  
**VSF-E** : Vétérinaires sans frontières réseau Europe  
**WISP** : Initiative mondiale pour un pastoralisme durable  
**ZSP** : Zone sylvo-pastorale (du Ferlo)







agronomes  
vétérinaires &  
SANS FRONTIÈRES

**Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières**

Lyon :

18, rue de Gerland  
69007 Lyon

Tél. : 33 (0)4 78 69 79 59

Fax : 33 (0)4 78 69 79 56

Nogent :

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent sur Marne Cx.

Courriel : [avsf@avsf.org](mailto:avsf@avsf.org)

Internet : [www.avsf.org](http://www.avsf.org)

Association Reconnue d'Utilité Publique